

Inclusion et sensibilisation à l'emploi

Un manuel à l'usage des familles pour soutenir le parcours vers l'emploi des étudiants atteints de troubles du développement et de déficiences intellectuelles.



Soutien financier du gouvernement de l'Ontario.

« Les opinions et interprétations contenues dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada. »

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec l'ODEN à l'adresse suivante : info@odenetwork.com.



Droits d'auteur et clause de non-responsabilité

Inclusion et sensibilisation à l'emploi : *Un manuel à l'usage des familles pour soutenir le parcours vers l'emploi des étudiants atteints de troubles du développement et de déficiences intellectuelles.* 2024. Droits d'auteur 2023, Réseau ontarien pour l'emploi des personnes handicapées (ODEN).

Ce manuel est une ressource pour les familles, les soignants, les éducateurs et tous les prestataires de services qui soutiennent les enfants et les jeunes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du développement. Ce document est conçu pour fournir à ces partenaires des outils et des ressources afin que les enfants et les jeunes ayant une déficience intellectuelle puissent acquérir les compétences nécessaires, tout au long de leur parcours scolaire, pour faire de l'emploi un objectif possible une fois qu'ils auront quitté le système éducatif.

Bien que tout ait été mis en œuvre pour assurer l'exactitude du contenu de cette ressource au moment de sa publication, ODEN ne donne aucune garantie quant à l'exhaustivité ou à l'exactitude des informations qu'elle contient. Le présent guide de famille est fourni « comme tel » sans aucune déclaration ni garantie de quelque nature que ce soit.

Il n'existe aucune garantie expresse, légale ou implicite, quant au contenu ou aux informations produites par le présent manuel, ni quant aux liens qui y sont mentionnés.

Si vous avez des suggestions de modifications ou d'ajouts à apporter pour améliorer ce manuel, ou si vous souhaitez entrer en contact avec les auteurs, veuillez communiquer avec nous par courriel électronique à l'adresse suivante info@odenetwork.com.



Reconnaissance

Le Réseau ontarien pour l'emploi des personnes handicapées (ODEN) est profondément reconnaissant des contributions apportées par un grand nombre de parents, de frères et sœurs, de familles et d'aidants d'enfants ayant des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles, qui ont généreusement donné de leur temps, de leur expérience vécue et de leurs conseils pour faire en sorte que ce document réponde aux besoins des familles. Nous exprimons notre sincère gratitude à :

- Joanne Close ; Parent
- Shaelynn Hsu ; Sœur
- Carolyn McDougall ; responsable des parcours d'emploi, Hôpital de réadaptation pour enfants Holland Bloorview
- Joanne Stremble ; Parent
- Et les autres familles qui ont examiné le contenu mais ont choisi de rester anonymes

ODEN est également reconnaissant à son équipe de professionnels possédant une vaste expérience professionnelle dans les domaines de l'enseignement, de l'alphabétisation de base, de l'aide à l'emploi, des services et de l'aide aux soins de santé, du travail social, de l'élaboration de politiques, de l'éducation spéciale et des transitions, qui ont activement contribué aux travaux présentés dans ce manuel.

Table of Contents

Introduction	1
Partie 1.....	5
Le chemin vers l'emploi soumis à la concurrence commence tôt	
1a. Découvrir les centres d'intérêt de votre enfant	6
1b. Relier les intérêts à la recherche d'emploi.....	9
1c. Transformer les intérêts et l'exploration d'emplois en un emploi soumis à la concurrence.....	12
Partie 2.....	15
Le profil des compétences d'employabilité du futur demandeur d'emploi	
2a. Renforcer les responsabilités (et l'obligation de rendre compte!).....	16
2b. L'importance de fixer des objectifs précis	25
2c. Concept d'emploi	38
2d. Opportunités au sein de la communauté.....	41
2e. Communication	44
2f. Célébrer les succès	46
Partie 3.....	47
Fournisseur de services d'emploi	
Partie 4.....	50
L'esprit d'entreprise et le travail indépendant	
Partie 5.....	52
Autres facteurs de réussite en matière d'emploi	
Partie 6.....	57
Poursuite de l'éducation et de la formation après l'école secondaire	
Conclusion	60
Annexe A.....	61
Informations et documents sur l'éducation du gouvernement de l'Ontario	
Annexe B	64
Liens pour l'annexe du Guide de la famille	
Glossaire	74

Introduction



L'accès à un emploi ouvert est un droit de l'homme fondamental, comme le souligne la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées (CDPH)¹. La CDPH reconnaît le droit des personnes en situation de handicap, y compris celles ayant des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles, à travailler sur la base de l'égalité avec les autres, en ayant la possibilité de choisir ou d'accepter librement un emploi dans un marché du travail ouvert, inclusif et accessible. L'emploi est également reconnu comme l'un des principaux déterminants de la santé², contribuant au bien-être physique et mental en apportant une stabilité financière, un sentiment d'utilité et une inclusion sociale.

Les bases d'un emploi réussi pour les personnes ayant des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles sont souvent posées au cours de leur scolarité. L'inclusion scolaire permet aux élèves en situation de handicap d'apprendre aux côtés de leurs camarades, ce qui favorise un sentiment d'appartenance et le développement d'importantes compétences sociales et scolaires. Un environnement éducatif inclusif contribue à briser les stéréotypes et à construire une culture de l'acceptation et de la compréhension. En faisant l'expérience de la même

éducation que leurs pairs, les étudiants en situation de handicap sont mieux préparés au monde du travail, avec des attentes et des aspirations plus élevées. En outre, l'éducation inclusive favorise l'autonomie et l'indépendance, qui sont essentielles pour faire face aux complexités du marché du travail et assurer la réussite professionnelle à long terme.

Cependant, pour de nombreuses familles ayant des enfants atteints de troubles du développement, on leur a présenté une liste de déficits et de difficultés que leurs enfants rencontreront à l'avenir, avec un récit qui n'inclut souvent pas de résultats positifs pour eux. Ce *récit des déficits* peut conduire les parents, les soignants et les éducateurs à avoir des attentes plus basses à l'égard de l'enfant. Ces attentes réduites se traduisent par des occasions manquées d'inclure l'enfant dans des activités typiques à la maison, à l'école et dans la communauté, qui favorisent l'acquisition et le développement de compétences fondamentales pour l'emploi.

Un changement radical de mentalité est nécessaire pour toutes les personnes impliquées dans la vie d'un enfant atteint d'un trouble du développement et/ou d'une déficience intellectuelle.

1 Article 27 – Travail et emploi | United Nations Enable. (n.d.). <https://www.un.org/development/desa/disabilities/convention-on-the-rights-of-persons-with-disabilities/article-27-work-and-employment.html#:~:text=States%20Parties%20recognize%20the%20right-accessible%20to%20persons%20with%20disabilities>.

2 Agence de la santé publique du Canada (18 juillet 2022). Déterminants sociaux de la santé et inégalités en santé. Canada.ca. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/sante-population/est-determine-sante.html>

“

Si l'on considère le plaidoyer des parents d'enfants handicapés, les parents d'enfants présentant des déficiences intellectuelles ont été à l'avant-garde à bien des égards. Ils ont été parmi les premiers à s'organiser et ont réussi à réaliser de vastes transformations sociales. En se regroupant et en utilisant une série de techniques de changement social, les parents ont contribué à construire un monde plus inclusif, non seulement pour leurs propres enfants, mais aussi pour d'autres personnes avec ou sans déficience intellectuelle.³

”

Les parents et les soignants ont été à l'avant-garde du changement pour les enfants ayant des troubles du développement et/ou de déficiences intellectuelles. **Il est essentiel de s'engager auprès des parents de manière à les inspirer et à les soutenir.**

Grâce à ce manuel, l'ODEN vise à sensibiliser les familles et à leur donner les moyens de mieux comprendre l'importance d'une exposition précoce au travail et du développement des compétences en matière d'employabilité, en les encourageant à travailler et à créer un parcours vers l'emploi, en remettant éventuellement en question les personnes « d'autorité » qui leur ont dit que leur enfant ne parviendrait jamais à atteindre ces objectifs.

Les parents, les soignants et les éducateurs feraient bien de se rappeler qu'il y aura des hauts et des bas tout au long du parcours scolaire ; de la maternelle à la 12ème, ce parcours peut durer jusqu'à 17 ans!

Les compétences peuvent être maîtrisées grâce à des opportunités accessibles, à la persévérance et à la pratique, mais des circonstances telles que des problèmes médicaux, de santé ou sociaux peuvent entraîner une régression des compétences chez les enfants, les jeunes ou les adultes. Tout le monde peut tirer profit de la redécouverte et la maîtrise de ses compétences. En restant engagées et en apportant leur soutien, les familles peuvent aider leurs enfants à surmonter les difficultés et à développer continuellement leurs forces.



3 Abramov, E., et Stein, M. A. (2021). Alison C. Carey, Pamela Block et Richard K. Scotch, *Allies and Obstacles: Disability Activism and Parents of Children with Disabilities*. Philadelphia: Temple University Press, 2020. Pp. 334. *Law And History Review*, 39(3), 617-619. <https://doi.org/10.1017/s0738248021000389>

Note sur le langage

Le langage joue un rôle essentiel dans la formation des attitudes et des perceptions de la société, en particulier lorsqu'il s'agit de parler des personnes ayant des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles. Le langage et la façon dont nous l'utilisons peuvent également mettre en évidence des dynamiques de pouvoir inhérentes.

Dans ce manuel, vous remarquerez que nous sommes attentifs à la façon dont nous utilisons le langage et les termes tels que « vulnérable ». Vulnérable vient du mot latin qui signifie « blessure » et peut suggérer que les personnes ayant un handicap sont « fragiles et ont besoin de protection ». Nous ne sommes pas intrinsèquement vulnérables en raison de notre handicap, mais plutôt en raison des actes et/ou des omissions de la société dans laquelle nous vivons.⁴

Cette perception de vulnérabilité peut conduire à réduire les possibilités pour les personnes ayant une déficience de développement d'expérimenter et d'accéder à des opportunités qui les aideraient à développer des compétences essentielles nécessaires à l'emploi.

Community Living British Columbia a publié une excellente ressource sur la façon d'aborder ce sujet - « Responding To Vulnerability »⁵. Dans leur livre, ils proposent une liste de ce qui rend les gens les personnes ayant des troubles du développement plus vulnérables. Consultez le tableau ci-dessous et réfléchissez à la manière dont les personnes qui entourent votre enfant (familles, amis, éducateurs, prestataires de services) peuvent travailler ensemble pour répondre à la vulnérabilité.

Ce qui peut rendre les personnes ayant des troubles du développement plus vulnérables

- Ne pas avoir d'emploi ou d'argent
- Ne pas avoir d'amis ou de famille dans sa vie
- Ne pas appartenir à des clubs ou à des groupes
- Ne pas participer à des activités communautaires
- Ne pas connaître ses droits ou ne pas savoir comment reconnaître que ses droits sont violés ou qu'on a profité de lui/elle
- Ne pas participer aux rôles que vous souhaitez jouer en tant que citoyen
- Ne passer du temps qu'avec d'autres personnes handicapées ou de personnes rémunérées pour le/la soutenir
- Discrimination au travail ou à l'école
- Manque de respect et attitudes négatives de la part d'autres personnes
- Difficulté à communiquer vos besoins
- Avoir des comportements difficiles
- Ne pas être écouté(e)
- Ne pas être pris(e) au sérieux

Réfléchissez au langage que vous et votre entourage utilisez lorsque vous parlez de votre enfant et de son avenir.

4 People with Disability Australia. (2021). PWDA Language Guide: A guide to language about disability. In PWDA Language Guide (p. 2). <https://pwd.org.au/wp-content/uploads/2021/12/PWDA-Language-Guide-v2-2021.pdf>

5 Community Living British Columbia (CLBC). (2011). A discussion paper about safeguards & people with developmental disabilities. <https://www.communitylivingbc.ca/wp-content/uploads/Responding-to-Vulnerability.pdf>



Partie 1

Le chemin vers l'emploi soumis à la concurrence commence tôt

Les familles d'enfants présentant des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles se voient souvent présenter une liste de déficits auxquels leur enfant devra faire face en grandissant ; pour certaines familles, ce récit commence avant même la naissance de l'enfant. Ce que vous et votre famille, vos amis, les personnes qui s'occupent de votre enfant, les éducateurs et d'autres personnes pensent de votre enfant est instructif et très influent sur son avenir.

On conseille aux familles à réduire leurs attentes et à éliminer tous les risques de la vie de leurs enfants, ce qui peut conduire à des occasions manquées d'exploration et de découverte de talents. Cela peut potentiellement éloigner l'enfant des activités domestiques et communautaires typiques que les enfants qui **n'ont pas** de troubles du développement sont souvent **encouragés** à accomplir et à participer, ou auxquelles on **s'attend** à ce qu'ils le fassent. Ces types d'activités soutiennent l'acquisition et le développement de compétences fondamentales pour l'emploi.

Dans cette section, nous verrons comment les centres d'intérêt des enfants (leurs préférences en matière d'activités et d'environnements) peuvent aider les familles/responsables d'enfants et les éducateurs à introduire des idées et des activités qui peuvent être liées au « travail ». La participation à des activités amusantes et significatives pour l'enfant peut conduire au développement de compétences transférables tout au long de son parcours éducatif. Cela conduira

à explorer des idées et des concepts sur les types d'emplois que l'enfant/le jeune aimerait exercer.

La figure 1 illustre ce concept de chevauchement des relations : en partant des centres d'intérêt de l'enfant, vous pouvez créer/introduire des activités qui peuvent être associées à la recherche d'un emploi et à la formation professionnelle. Créer un profil pour les intérêts et les compétences de votre enfant qui peut soutenir un emploi soumis à la concurrence lorsqu'il quitte l'école secondaire ou l'enseignement postsecondaire.

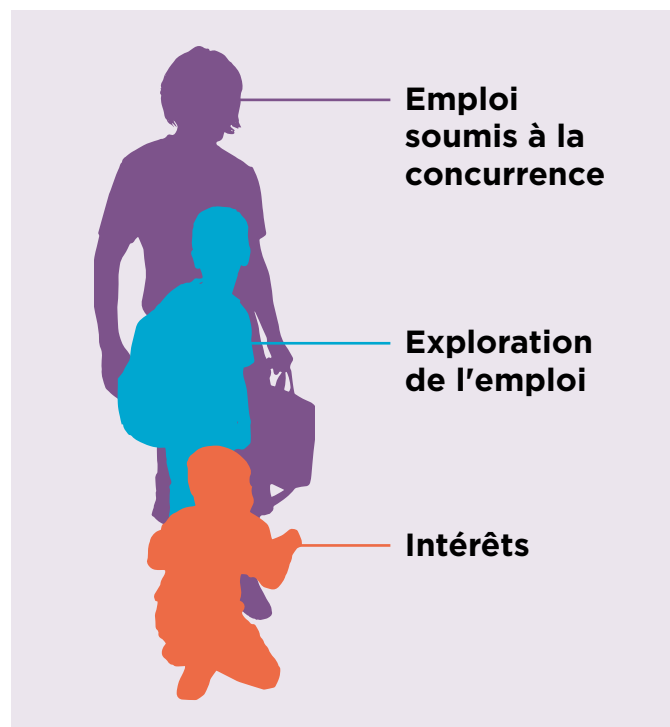


Figure 1. Chevauchement entre l'intérêt, la recherche d'emploi et l'emploi soumis à la concurrence.



Moments de réflexion

Un mot sur « Commencer tôt »

Dans ce manuel et dans les modules d'apprentissage créés dans le cadre de ce projet, ODEN plaide en faveur de la préparation à l'emploi des enfants et des jeunes qui ont des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles, un parcours qui commence bien avant l'école secondaire.

Toutefois, nous reconnaissons que pour certaines familles et certains prestataires de soins, qui lisent peut-être ce document, le parcours de leur enfant vers la préparation à l'emploi peut commencer bien après qu'il/elle ait quitté l'école. Ne vous découragez pas si vous pensez avoir raté une échéance perçue, ce n'est pas le cas.

Il s'agit de soutenir le début de ce voyage, quel qu'en soit le moment.

1a. Découvrir les centres d'intérêt de votre enfant

Les enfants ayant des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles doivent avoir accès à un maximum d'opportunités pour explorer ce qu'ils aiment (et ce qu'ils n'aiment pas!). Les intérêts se développent par la participation. L'exploration des centres d'intérêt est un excellent moyen de dresser un profil de ce que votre enfant aime ou n'aime pas faire!

Pour les enfants plus âgés, prenez note de ce que votre enfant recherche en ligne, peut-être des voitures, des animaux, de la musique, de la mode, des sports.

Chacun de ces centres d'intérêt peut déboucher sur d'autres possibilités d'explorer des activités de bénévolat qui permettent également de développer des compétences professionnelles et, bien sûr, un potentiel d'emploi futur.

Pour obtenir une liste de contrôle des intérêts que vous pouvez utiliser avec votre enfant, suivez ce lien : [Liste de contrôle des intérêts](#). En outre, le National Parent Center on Transition and Employment (Centre national des parents sur la transition et l'emploi) a élaboré un document intitulé [Transition to Employment \(Transition vers l'emploi\) : What Parents Can Do Now](#) (Ce que [les parents de peuvent faire maintenant](#)). Cette ressource présente quatre mesures à prendre pendant que votre enfant est jeune, afin de mieux le/la préparer à l'emploi plus tard dans sa vie.

N'oubliez pas de consulter le module d'apprentissage de l'ODEN pour les familles et les soignants - [Raising expectations : Starting A Pathway to Employment](#) (Relever les attentes :



entamer un parcours vers l'emploi) pour plus de ressources.

Voici d'autres moyens pratiques de travailler avec votre enfant pour découvrir ses centres d'intérêt, en fonction de l'âge de l'enfant et de son niveau d'études.

5 à 11 ans

[Classes primaires et moyennes]

Les écoles de l'Ontario disposent d'un outil de planification du parcours individuel. Le plan du parcours individuel est une composante du programme de planification de l'éducation et de la carrière/vie pour tous les élèves de l'Ontario (de la maternelle à la 12e année). Entre la maternelle et la 6e année, les élèves travaillent sur le **programme du portfolio de cheminement**. Pour votre information, tous les élèves de la 7e à la 12e année (âgés de 12 à 18 ans) doivent disposer d'un plan de parcours individuel (PPI) qu'ils examineront et réviseront au moins deux fois par an. Le PPI est abordé plus loin dans le document.

Le portfolio de cheminement est un portfolio électronique qui permet aux étudiants de réfléchir sur qui ils sont, les possibilités qu'ils ont à l'école et les activités extrascolaires. Ils peuvent ajouter à ce portfolio électronique des informations sur eux-mêmes et sur leurs centres d'intérêt. Il peut s'agir d'activités réalisées à l'école ou en dehors de l'école. Lors de la création de ce portfolio, il faut tenir compte des éléments suivants :

- Demandez à l'enfant ce qu'il veut faire quand il/elle sera grand(e) ; Les enfants rêvent de leur avenir et sont prêts à tout nommer, de l'astronaute au papillon - **il n'y a pas de mauvaises réponses**.
- Encouragez et soutenez toute réponse de votre enfant ; les rêves évolueront et, avec un peu de créativité, vous serez en mesure de transformer ces rêves en objectifs.



- Demander à participer à des activités scolaires en dehors du programme d'études (extrascolaires) et qui peuvent présenter un niveau de risque inhérent ou perçu comme tel. Parmi ces activités, on peut citer l'athlétisme, les clubs STEM, les clubs de cuisine ou le basket-ball (compétitions). Ces activités sont importantes pour le développement des compétences.

Bien que nous parlions d'un portfolio électronique accessible dans les écoles, vous pouvez choisir de créer votre propre portfolio, qu'il soit électronique ou sur papier. Il s'agit de disposer de plusieurs moyens pour enregistrer ces informations et évaluer la progression des intérêts et le développement des compétences.

12 à 14 ans

[Niveaux intermédiaires/collège et école secondaire]

L'ajout d'informations au portfolio électronique de l'élève devrait se poursuivre au collège et à l'école secondaire ; continuez à ajouter des éléments/activités/informations au portfolio électronique à partir des expériences auxquelles l'enfant participe et en dehors de l'école.

Pour les écoles qui utilisent un logiciel de portfolio électronique tel que myBlueprint^{MC}, il peut s'agir d'inventaires



d'intérêts (ou d'enquêtes). Envisagez de guider votre enfant dans ces inventaires et prenez note de tout intérêt inconnu. Encouragez l'école et les éducateurs à aider l'enfant à remplir les inventaires d'intérêts ; il arrive que les élèves partagent des **idées différentes** avec le personnel de l'école.



Commencez à intégrer les intérêts de l'enfance dans le contexte de l'adolescence.

Un intérêt pour Thomas le petit train peut conduire à l'exploration de différents types de trains, de métros et d'autres modes de transport. Un intérêt pour les princesses Disney peut conduire à explorer la mode, la monarchie et la fabrication de bijoux.

Si votre enfant a besoin d'apporter un animal en peluche à l'école pour s'autoréguler, réfléchissez à la manière de le remplacer par un objet adapté aux adolescents, par exemple un cartable texturé (flou, séquences, etc.), un porte-clés ou un stylo, ou encore une photo de l'objet à transporter dans le cartable. Ceci aidera à la transition vers un outil d'autorégulation plus adapté à l'âge au fur et à mesure qu'il/elle avance dans ses études secondaires, qu'il/elle acquiert une expérience professionnelle et qu'il/elle entre dans le monde du travail.

Si vous vous intéressez aux poupées et à la garde d'enfants, envisagez la possibilité pour votre enfant de participer à un cours de garde d'enfants local et/ou de faire du bénévolat dans une garderie locale.

Cet intérêt peut également conduire à la lecture aux plus jeunes (compagnons de lecture) ou le bénévolat dans une garderie locale pour lire aux enfants.

Toute information apprise est une bonne information. Bien que la certification soit l'objectif de cours tels que la garde d'enfants et les premiers secours, il est également pertinent d'apprendre des informations, **même si** l'évaluation pour la certification n'est pas entièrement satisfaite - il s'agit de plaider vigoureusement en faveur d'une pleine participation avec les adaptations nécessaires pour rendre le contenu et le test accessibles à votre jeune.

14 à 21 ans [École secondaire]

Lorsque l'élève entre à l'école secondaire, les possibilités de découvrir ses goûts et ses aversions sont beaucoup plus nombreuses. L'étudiant peut utiliser le mentorat comme un moyen de découvrir ses centres d'intérêt.



Les jeunes ayant des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles peuvent faire une demande pour [le programme Student Links d'Intégration communautaire de l'Ontario](#) pour trouver un mentor dans un domaine d'intérêt. D'autres possibilités de mentorat pour les jeunes (16 ans et plus) sont offertes par des programmes tels que [MentorHabilités Canada](#) et [Meilleurs amis du Canada](#).

Renseignez-vous sur les salons de l'emploi et/ou du bénévolat organisés à l'école ou dans votre communauté. Ce sont d'excellents moyens de découvrir et d'explorer ce que font les gens dans votre communauté. Il y a peut-être même des choses auxquelles vous n'avez jamais pensé comme options pour l'avenir.

Discutez avec votre jeune adulte des cours **qu'il/elle** aimerait choisir, afin d'explorer d'autres centres d'intérêt. Envisagez de demander des adaptations pour inclure les étudiants ayant des troubles du développement et/ou de déficiences intellectuelles dans les cours lorsque **la perception de la sécurité/des risques** les empêche d'accéder au cours - il existe de nombreux moyens d'assurer l'accès de ces étudiants au programme d'études, comme le [programme Staying Safe At Work - Curriculum \(rester en sécurité au travail\)](#).

Développer très tôt des compétences non techniques telles que la communication de ses centres d'intérêt, le travail en équipe, le respect des autres, etc. peut contribuer à permettre un accès à davantage d'opportunités tout au long du parcours scolaire, même lorsque le soutien des éducateurs peut être limité. Il peut s'agir d'activités extrascolaires ou de clubs dans le cadre scolaire, les programmes de stage, etc.

Enfin, au fur et à mesure que le parcours de votre jeune adulte à l'école secondaire se poursuit, continuez à ajouter des

centres d'intérêt, des activités et des opportunités au portfolio électronique approuvé par l'école. Il s'agirait d'une ressource précieuse au moment où ils découvrent les prestataires de services de l'emploi dans votre communauté.



1b. Relier les intérêts à la recherche d'emploi

Pour la plupart d'entre nous, nos intérêts et nos passions ont influencé nos choix de carrière ou de travail - nous avons tendance à faire un travail qui reflète nos valeurs, nos croyances et ce que nous aimons faire! Les étudiants ayant des troubles du développement et/ou de déficiences intellectuelles devraient avoir les mêmes possibilités d'explorer la manière dont leurs intérêts et leurs passions peuvent se traduire en un emploi. C'est ce que l'on appelle la recherche d'emploi ou de carrière.

Voici des moyens plus pratiques de faire le lien entre les intérêts et le travail, en fonction de l'âge de l'enfant et de son niveau d'études à l'école [niveau].

5 à 11 ans

[Niveaux primaires et moyens]

Lorsque vous êtes dans la communauté, identifiez les opportunités d'emploi que



vous voyez autour de vous. Par exemple : parlez à votre enfant si vous voyez des personnes travailler dans le commerce de détail, le service à la clientèle, la construction, la police, etc.

Réfléchissez à la manière dont votre enfant pourrait, le cas échéant, participer à des activités de bénévolat dans le cadre de festivals locaux ; demandez à votre enfant d'aider vos voisins à jardiner, de ramasser le courrier des voisins dans les boîtes aux lettres, d'aider à promener des chiens dans le quartier ; et participez à la vie d'une communauté. Toutes ces activités permettent d'acquérir d'importantes compétences transférables.



N'oubliez pas d'ajouter ces activités à leur portfolio de cheminement.

12 à 14 ans

[Niveaux supérieurs/école intermédiaire et secondaire]

En Ontario, pour les étudiants qui obtiennent un diplôme d'études secondaires, un minimum de 40 heures d'activités de participation à la vie de la communauté (bénévolat) sont exigées.

Les élèves ayant accès à un programme d'enseignement alternatif ou bénéficiant d'un soutien à l'éducation spéciale, et qui ont des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles, qui travaillent à obtenir un certificat d'accomplissement ou un certificat d'études secondaires de l'Ontario, ne sont pas tenus d'effectuer les 40 heures d'activités de participation à la vie de la communauté (heures de bénévolat).

Ces heures de participation à la vie de la communauté restent une expérience précieuse!

Aidez votre jeune adulte à trouver des possibilités de bénévolat et faites-le participer à ces heures de travail communautaire. Une fois les heures complétées, vous devez les soumettre et les faire enregistrer à l'école, même si vous avez peut-être été informé(e) que cela n'était pas nécessaire. Plaidez et travaillez avec l'école et votre communauté pour que votre enfant soit inclus dans les opportunités de bénévolat. D'autres opportunités peuvent se présenter à l'école elle-même, par exemple faire du bénévolat lors de la soirée d'entretien parents-professeurs (en guidant les parents vers des lieux spécifiques) ou lors de la soirée du festival des arts de l'école.



Ces opportunités sont essentielles pour développer les compétences nécessaires à l'employabilité. En fait, le ministère de l'éducation identifie clairement les avantages du bénévolat :



Le bénévolat dans le cadre de votre expérience à l'école vous aide à :

- *développer des compétences transférables*
- explorer différents secteurs et carrières potentielles
- vous informer sur votre rôle en tant que citoyen(e)
- être conscient(e) de la manière dont vous pouvez soutenir et renforcer votre communauté

Ministère de l'éducation -
Faites vos heures de bénévolat

Le bénévolat offre également une excellente occasion de faire le lien entre les centres d'intérêt du jeune et les emplois potentiels dans le secteur à but non lucratif.

14 à 16 ans [École secondaire]

Votre adolescent a peut-être exprimé le souhait de créer sa propre entreprise ou d'être son propre patron. Après tout, les personnes ayant des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles ont le droit d'explorer toutes les formes d'emploi, y compris l'emploi indépendant.

Votre adolescent peut envisager de participer au programme Entreprise d'été. Ce programme est offert par le gouvernement de l'Ontario et est mis en œuvre par votre municipalité. Il est ouvert aux jeunes âgés de plus de 15 ans qui fréquentent une école secondaire,

un collège ou une université. 3 000 \$ pour démarrer une activité d'été. Le programme s'adresse aux personnes qui ont accès au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH). Vous trouverez plus d'informations sur le travail indépendant plus loin dans ce manuel.

Notez que pour les jeunes âgés de 14 ans ou plus, leur plan d'éducation individuel (PEI) doit inclure un **plan de transition** pour les étapes nécessaires à la transition de l'école au travail, à la formation continue et/ou à la vie en communauté. Les familles et les aidants peuvent demander aux organisations qui soutiennent l'emploi de participer à ce processus de transition. Le fait d'établir des relations avec ces organisations (fournisseurs de services d'emploi) dès le début permet d'échanger rapidement des informations sur l'étudiant, de sorte que le personnel de l'agence pour l'emploi peut en apprendre davantage sur ses intérêts, ses passions, ses aversions et ses aspirations professionnelles.



Les prestataires de services d'emploi fournissent les programmes et services d'Emploi Ontario dans le cadre d'un accord avec le Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (MTIFDC)



16 à 19 ans [École secondaire]

Lorsque l'élève atteint l'âge de 17 ans, la famille ou les personnes qui s'occupent de lui/elle devraient passer de la participation à des camps d'été à des possibilités de bénévolat ou d'emploi pendant les mois d'été afin d'acquérir des compétences en matière d'employabilité. Cela pourrait inclure des possibilités de participer en tant qu'animateur(rice) en formation à un camp d'été ; cela permettrait d'acquérir des compétences en leadership avec de jeunes enfants, tout en étant soutenu(e) par des pairs plus âgés, et donnerait l'occasion d'explorer d'autres compétences et possibilités en matière d'employabilité.

Au cours de l'année scolaire, l'étudiant peut commencer à accéder à des expériences de stage et/ou sur le lieu de travail dès l'âge de 16 ans. Si votre jeune adulte a besoin d'un soutien dans le cadre des expériences de stage/en milieu de travail, discutez avec le personnel de l'école au sujet de réduire ce soutien au fil du temps.

Discuter avec le personnel de l'école et le personnel de l'enseignement spécialisé des différentes possibilités d'expériences coopératives ou sur le lieu de travail au cours des dernières années d'école - profitez de la prolongation du parcours scolaire (au-delà de 17 ans) pour accéder à davantage d'expériences professionnelles dans différents lieux. Cela aide l'étudiant à développer son CV. Veillez à prendre en compte les intérêts et les passions de l'étudiant afin de tout mettre en œuvre pour les aligner sur les possibilités d'expérience professionnelle.

Participer à des foires de ressources organisées dans la communauté ou par le conseil scolaire pour recueillir des informations sur les options postsecondaires.

REMARQUE : Pensez aux activités ou aux programmes extrascolaires auxquels

votre enfant a **participé** (camps d'été, programmes de loisirs communautaires). Discutez avec les opérateurs de la possibilité de faire des heures de bénévolat ou de suivre une formation en leadership qui permettra à votre enfant de développer des compétences transférables. Lisez sur [Mark Haggarty](#), qui a commencé comme campeur à la McMaster Sport Fitness School et qui vient de prendre sa retraite en tant qu'entraîneur rémunéré après y avoir travaillé pendant plus de 30 ans.



1c. Transformer les intérêts et l'exploration d'emplois en un emploi soumis à la concurrence.

Dans les sections précédentes, nous avons vu comment soutenir la découverte des intérêts de votre enfant et comment faire le lien entre les intérêts et la recherche d'un emploi. La section suivante fournit des ressources pratiques pour la dernière étape - l'emploi compétitif.

Le gouvernement de l'Ontario définit l'emploi soumis à la concurrence comme suit :

un emploi soumis à la concurrence désigne en gros un emploi qui paie le salaire minimum ou plus dans un milieu de travail intégré où les personnes

handicapées travaillent dans un milieu de travail typique avec des personnes handicapées et non handicapées. Il peut s'agir d'un emploi conventionnel où il y a une relation employé/employeur typique. Il peut s'agir d'un emploi à temps plein, à temps partiel, contractuel ou saisonnier, afin de tenir compte de la diversité des handicaps des personnes et de la manière dont ces handicaps peuvent influencer sur leur emploi.

L'emploi soumis à la concurrence peut également inclure l'emploi indépendant, la propriété d'une entreprise ou la participation à une entreprise commerciale dont l'objectif est de gagner au moins l'équivalent du salaire minimum.⁶

Lorsque vous et votre jeune adulte commencerez à rechercher un emploi soumis à la concurrence, vous aurez besoin d'outils tels que des CV pour communiquer aux employeurs les compétences qu'il/elle a développé tout au long de son parcours scolaire.

Vous recherchez peut-être un document permettant de suivre les compétences d'employabilité qui figureront éventuellement dans son curriculum vitae. La Société canadienne du syndrome de la trisomie 21 l'outil [de suivi des compétences liées à l'employabilité](#) est un outil formidable qui peut aider le jeune à suivre le développement de compétences telles que :

- Communication et compétences interpersonnelles
- Compétences en matière de résolution de problèmes
- Compétences en matière de travail d'équipe
- Compétences en matière de gestion personnelle
- Compétences organisationnelles



Le gouvernement du Canada propose également un outil appelé « [Compétences pour réussir](#) » qui permet d'acquérir les compétences nécessaires au travail, à l'apprentissage et à la vie de tous les jours. Il comprend :

- En savoir plus sur les compétences
- Évaluation des compétences
- Formation professionnelle

À cet âge, 17 ans et plus, la famille/les soignants et le jeune bénéficieraient d'une enquête sur des expériences de travail rémunérées par l'intermédiaire d'agences communautaires et de prestataires de services de l'emploi.

Ces organisations peuvent créer des objectifs individuels pour le jeune adulte et évaluer ces objectifs au cours de l'expérience professionnelle. Demandez à l'agence si cela a été fait pour votre jeune adulte pendant qu'il/elle bénéficiait de ses services et envisagez de partager toute évaluation avec l'école. Ainsi, toutes les personnes qui soutiennent votre adolescent dans l'acquisition de compétences liées à l'employabilité pourront l'aider à progresser dans ce domaine.

La construction d'un parcours vers un emploi soumis à la concurrence comprend également l'élaboration d'un plan de co-op/expérience sur le lieu de travail avec l'école, la détermination d'objectifs et la demande d'informations sur la manière dont ces objectifs seront évalués.

⁶ 1.1 Introduction aux mesures de soutien à l'emploi du POSPH | Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées - directives politiques pour les mesures de soutien à l'emploi. (n.d.). ontario.ca.

Comme nous l'avons vu précédemment, le jeune adulte devrait participer à **différentes** expériences de stage pendant ses études secondaires. Chaque opportunité doit s'appuyer sur la dernière opportunité ; par exemple, augmenter le temps passé dans la coopérative/l'expérience sur le lieu de travail et augmenter la difficulté des tâches.

À cet âge, la famille/les soignants et les éducateurs peuvent déterminer les options d'emploi préférées et non préférées sur la base des expériences de stage et professionnelles que l'élève a eues. Ces expériences professionnelles sont un excellent moyen d'acquérir une expérience professionnelle. Le personnel de l'école et les éducateurs peuvent apporter leur soutien.

S'assurer que le jeune adulte dispose d'une copie électronique de son CV et de sa lettre de motivation lorsqu'il quitte l'école secondaire. Le fait de disposer d'une copie électronique du CV permettra à toute agence d'aide à l'emploi de suggérer des ajustements au CV pour des emplois spécifiques auxquels l'étudiant peut postuler. Une copie électronique peut être sauvegardée sur une clé USB, ou une copie peut être envoyée à l'adresse de courriel de l'étudiant.

À l'âge de 20 ou 21 ans, et une fois que la famille a choisi un prestataire de services d'emploi ou une agence communautaire, discutez avec l'école d'un plan pour que le [développeur d'emploi](#) observe le futur demandeur d'emploi lors de son stage ou sur le lieu de travail. Au cours du dernier semestre de l'étudiant, vérifiez si le personnel de l'école peut participer à la réunion d'accueil que le prestataire de services d'emploi pourrait exiger.

Il y a un certain nombre de choses que l'on peut facilement oublier lorsque l'élève quitte l'école secondaire. Comme indiqué ci-dessus, la famille/les prestataires de soins et l'étudiant doivent s'assurer que l'étudiant dispose d'une

copie électronique de tout curriculum vitae et de toute lettre de motivation que l'étudiant a pu créer avec son enseignant coopératif. Vous pouvez également changer le nom d'utilisateur du portfolio électronique de l'élève (c.-à-d. myBlueprint) en remplaçant **l'adresse de courriel du conseil scolaire** par une **adresse de courriel personnelle**. Demandez quel est le niveau d'accès de l'étudiant au portfolio électronique après l'obtention de son diplôme.

Il est important de savoir si l'élève peut encore ajouter des éléments au portefeuille ou s'il a un accès « lecture seulement ». N'oubliez pas que ces informations que vous et votre jeune adulte avez consignées tout au long de son parcours scolaire l'aideront à entrer en contact avec un prestataire de services de l'emploi dans le cadre de sa future recherche d'emploi.

Si vous souhaitez obtenir des informations sur les emplois existants sur le marché du travail canadien, vous pouvez consulter les informations sur [la classification nationale des professions](#) (CNP). La CNP comprend tous les emplois du marché du travail canadien, ainsi que les compétences et les qualifications requises pour cet emploi. Elle comprend des informations sur les emplois de niveau débutant qui ne nécessitent pas de diplôme d'études secondaires et sur les emplois qui requièrent une formation postsecondaire spécifique.

Les sections précédentes ont décrit quelques méthodes pratiques pour découvrir les centres d'intérêt, établir des liens avec la recherche d'emploi et les mettre en relation avec un emploi soumis à la concurrence. La partie suivante de ce manuel explique comment vous et votre enfant pouvez établir un profil d'employabilité du futur demandeur d'emploi.

Partie 2

Le profil des compétences d'employabilité du futur demandeur d'emploi



Dans cette section, nous verrons comment vous, les autres membres de la famille et les soignants, les amis, les éducateurs et les autres personnes impliquées dans la vie de votre enfant ayant un trouble du développement et/ou une déficience intellectuelle, pouvez contribuer à l'élaboration du profil de compétences de ce **futur demandeur d'emploi**.

Un certain nombre de compétences doivent être développées et pratiquées, et construites une après l'autre, pour préparer un jeune à l'emploi. La figure 2 ci-dessous illustre ce concept de développer des compétences et d'avoir l'occasion de les mettre en pratique. Les sous-sections suivantes examinent cette question plus en détail.

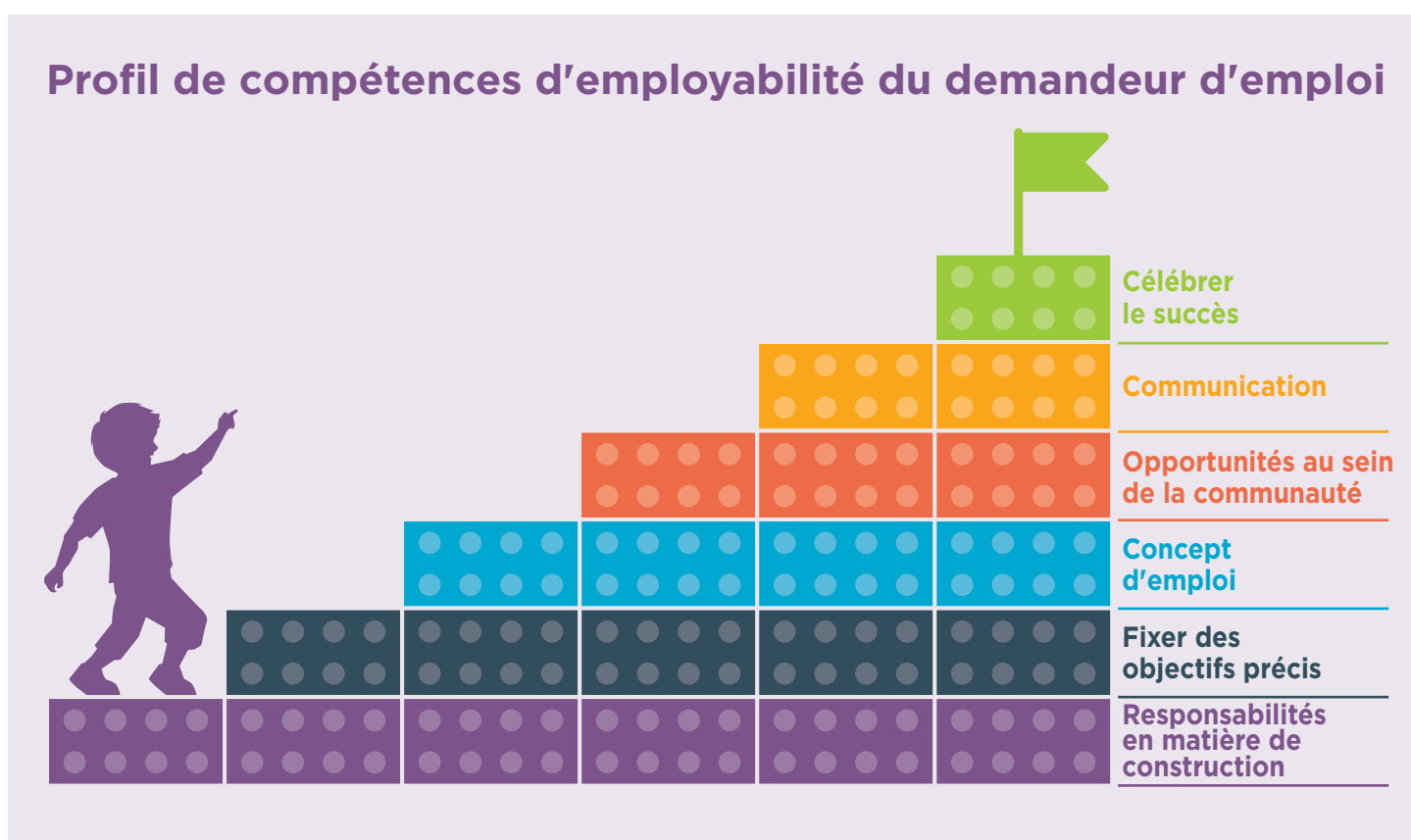


Figure 2. Construire le profil de compétences d'employabilité du futur demandeur d'emploi



Compétences d'urgence/de sécurité, Compétences ménagères et Compétences communautaires. Vous pouvez également demander aux éducateurs de l'école quels sont les outils et les ressources qu'ils peuvent mettre à votre disposition pour la tenue des dossiers.

Comment cultiver les responsabilités à l'âge de 3 à 8 ans

C'est un moment privilégié où les enfants ont envie d'aider à la maison, profitez-en! Trouvez des tâches ménagères dont votre enfant peut être responsable - vous pouvez consulter le module d'apprentissage de l'ODEN pour les familles et les soignants - Relever les attentes : entamer un parcours vers l'emploi - pour plus de ressources et pour consulter une liste de tâches ménagères adaptées à l'âge des enfants.

Vous pouvez introduire la stratégie de « décomposition des tâches » dès cet âge, à la maison, et poursuivre cette technique jusqu'à l'âge adulte. La décomposition consiste à diviser une tâche importante, longue ou difficile en plusieurs parties. Cette stratégie est couramment utilisée dans les écoles avec des élèves ayant des troubles du développement, des déficiences intellectuelles et d'autres handicaps où il peut être difficile de maintenir l'attention.



2a. Renforcer les responsabilités (et l'obligation de rendre compte!)

Comment enseigner au mieux les responsabilités aux enfants et aux jeunes? Eh bien, nous leur donnons des responsabilités!

Il en va de même pour les enfants et les jeunes ayant des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles. Nous devons leur donner la possibilité d'assumer des responsabilités et de contribuer à la maison, à l'école et à la communauté.

Notez les activités et les compétences que l'enfant développe au fur et à mesure qu'il/elle assume des responsabilités. Pour des idées sur les listes de contrôle pour le suivi des compétences de vie, visitez le *Parent Educational Advocacy Training Center*, une organisation américaine qui a développé la Life Skills Checklist (liste de contrôle des compétences de vie), un outil qui comprend des catégories telles que Compétences de vie personnelle,

Considérez ceci :

- ✓ Choisir une tâche ménagère
- ✓ Décomposer cette tâche en étapes (morceaux)
- ✓ Créer un plan d'action pour participer à chaque étape
- ✓ Évaluer les progrès de l'enfant
- ✓ Décomposer davantage la tâche ou aller de l'avant avec une nouvelle tâche dans le plan

Les tâches ménagères peuvent également améliorer la motricité fine et globale d'une manière authentique. Si votre enfant a un ergothérapeute et/ou un kinésithérapeute, parlez-lui de votre désir de faire participer votre enfant aux tâches ménagères - mieux encore, montrez ce guide à votre ergothérapeute ou à votre thérapeute!

Exemples de décomposition des tâches :

Aide pour le dîner

- Rassembler les éléments du réfrigérateur et du garde-manger
- Essuyer la table
- Dresser la table
- Aide pour ranger les restes

Faire la lessive

- Aide au tri des chaussettes
- Aide au pliage des lavettes
- Mettre ses propres vêtements sales dans le panier à linge
- Distribuer des vêtements propres dans les chambres des membres de la famille concernés

Décharger le lave-vaisselle

- Ranger les objets
- Sortir d'autres objets et vous les remettre
- Demandez à l'enfant de vous indiquer où ranger l'objet
- Ranger les couverts



Préparez-vous à ce qu'il y ait des éclaboussures et à ce que quelque chose se casse, ce n'est pas grave. Les enfants doivent avoir la possibilité d'apprendre de leurs échecs dans un environnement sûr - on n'apprend que lorsqu'on peut pratiquer!

Des tâches telles que faire son propre lit peuvent prendre beaucoup de temps lors d'une matinée chargée. Tant que votre enfant n'est pas en mesure de le faire en temps voulu, faites en sorte qu'il en soit responsable dès *qu'il rentre de l'école*.

Commencez à attendre de votre enfant qu'il soit responsable de ses **propres affaires**. **Voici pourquoi c'est important** : généralement, à l'école, le voyage des objets perdus est représenté comme tel :



Les téléphones portables et les portefeuilles sont un élément important de la sécurité des adolescents et des jeunes adultes.

Commencez dès le début à les responsabiliser en ce qui concerne le transport de leurs propres affaires. Demandez aux enfants de préparer leur propre sac à dos pour la garderie ou l'école ; utilisez une liste de contrôle visuelle pour vous aider ; ces tâches peuvent être effectuées la veille pour éviter les matins agités.

Connexion Emploi :

Pourquoi est-il important de prendre soin de ses propres choses? En préparant leur propre cartable, ils acquièrent des compétences qui leur permettent d'avoir tout ce dont ils ont besoin pour la journée de travail lorsqu'ils sont employés, c'est-à-dire uniforme, badge, technologie, déjeuner.



Il n'est jamais trop tôt pour commencer à parler de la sécurité sur Internet.

Aux États-Unis, l'organisation à but non lucratif « With All » a élaboré un guide à l'intention des parents pour discuter des médias sociaux avec leurs enfants. Cette organisation aide les enfants et les jeunes à se sentir bien dans leur corps et dans

leurs habitudes alimentaires. Au Canada, la Société de pédiatrie dispose d'un site de médias sociaux dédié aux parents.

Plus spécifiquement, pour les personnes ayant des déficiences développementales et/ou intellectuelles, Community Living British Columbia a conçu un site Web sur la [sécurité en ligne](#). Enfin, d'autres ressources sur la sécurité en ligne sont disponibles auprès de [ConnectSafely](#), une organisation à but non lucratif basée en Californie (États-Unis) qui se consacre à l'éducation à la sécurité en ligne.



Pendant que vous discutez de la sécurité en ligne avec votre enfant, commencez à parler d'espace personnel et de consentement, des salutations appropriées pour la famille, les amis, les connaissances, les étrangers, le personnel de l'école, d'autres personnes dans leur vie.

Connexion Emploi :

Pourquoi est-il important de développer les compétences de sécurité sur Internet dès le plus jeune âge? Les employés doivent comprendre les limites pour les collègues, les superviseurs, la direction ; le consentement est une question sérieuse sur le lieu de travail.



L'échafaudage des compétences de responsabilité entre 8 et 14 ans

Dans la section précédente, nous avons abordé la question de l'offre d'opportunités de prise de responsabilité. Dans cette section, nous discuterons et présenterons des exemples de la manière dont les parents, les soignants, les familles et les éducateurs peuvent utiliser l'échafaudage comme méthode pour renforcer les compétences en matière de responsabilité que leur enfant a développées.

« L'efficacité de l'échafaudage repose sur la règle de contingence : lorsque l'enfant éprouve des difficultés, l'adulte doit augmenter le niveau de soutien fourni, et lorsque l'enfant réussit, l'adulte doit diminuer progressivement le niveau de soutien. L'échafaudage permet aux parents d'ajuster leur soutien en fonction des besoins de l'enfant »⁷.

Continuez à faire en sorte que votre jeune soit responsable de ses affaires à l'école. Discutez de ce plan avec vos éducateurs et assistants pédagogiques.

Demandez-lui de transporter son propre sac à dos. Résistez à l'envie de prendre leur sac à dos lorsqu'ils descendent du bus ou se rendent à pied à l'école. Si le sac à dos est trop lourd, enlevez quelques objets que vous pourrez transporter, mais demandez à votre jeune d'être responsable du sac à dos.

Le transfert de la responsabilité à votre enfant s'accompagne du fait qu'il devient sa propre responsabilité si votre enfant oublie sa trousse à crayons ou ses vêtements de sport, c'est de sa responsabilité et de sa faute. Même l'oubli du dîner n'est pas la fin du monde et permettra à votre enfant de pratiquer la résolution de problèmes. Par exemple, demande-t-il/elle à un ami de partager son dîner? Demande-t-il/elle à l'enseignant des collations dans la salle de classe? Il/elle aura faim lorsqu'il/elle entre à la maison, mais il/elle aura aussi eu l'occasion d'apprendre de la situation et de développer sa résilience. Parlez de ce plan aux membres du personnel de l'école afin qu'ils ne soient pas pris au dépourvu. Discutez avec eux de votre objectif et de la manière dont ils peuvent aider l'enfant à résoudre ses problèmes.

Maintenant que votre jeune est/a été responsable de quelques tâches à la maison, identifiez toutes les tâches effectuées à la maison en tant que famille. Choisissez qui sera responsable pour chacune des tâches. N'oubliez pas d'inclure des tâches telles que la lessive, le nettoyage des planchers, l'époussetage, le nettoyage des toilettes, la sortie des poubelles et le recyclage. Pensez également à les faire participer à la préparation du déjeuner ou du dîner pour la famille. Cela vous permet de discuter du **travail d'équipe** et du fait que d'autres personnes dépendent du travail que nous accomplissons - c'est-à-dire que si votre jeune n'accomplit pas une tâche, cela peut avoir des répercussions sur d'autres membres de sa famille.

Connexion Emploi :

Il est important de parler de l'impact de nos actions (ou inactions) sur les autres membres de la famille. Cela développe le sens du travail en équipe.

7 Admin. (2024, 22 avril). Compétences en matière de fonctions exécutives grâce à l'échafaudage | En savoir plus! [Pathways.org](https://pathways.org).



Demandez au jeune de choisir quelques tâches dont il veut être responsable, puis d'en présenter une qu'il ne préfère pas faire.

Lien à l'emploi :

Lorsqu'ils travaillent, les employés n'aiment généralement pas 30 % de leurs tâches.

Lorsque vous avez assigné des tâches à votre enfant, pensez à ajouter les heures et les jours où les tâches doivent être accomplies.

Lien à l'emploi :

Il est important d'introduire la notion de temps chez l'enfant dès son plus jeune âge. En ajoutant des attentes lorsque les tâches doivent être effectuées (jour et heure), cela imitera les attentes lorsque l'on travaille.

Utilisez un chronomètre pour déterminer le temps nécessaire à l'accomplissement d'une tâche donnée ; cela devient une base de référence pour montrer l'amélioration ; l'objectif est de réduire le temps nécessaire à l'accomplissement de la tâche.

Lien à l'emploi :

lorsqu'il/elle est employé(e), votre jeune adulte devra accomplir des tâches dans un délai raisonnable.

Utilisez un calendrier familial qui se trouve dans un endroit accessible à votre enfant ; vous pouvez lui demander (ou vous pouvez) d'ajouter les dates des tâches ménagères, des rendez-vous chez le médecin, des activités spéciales, des anniversaires des membres de la famille, des vacances et d'autres dates importantes. Pensez à ce que votre enfant raye chaque jour avant de se coucher.

Lien à l'emploi :

L'introduction de l'utilisation d'un calendrier dès le plus jeune âge permet de développer le concept d'un horaire de travail.

Envisagez de verser une allocation pour les tâches ménagères effectuées à la maison et dans les délais ; cela peut aider votre enfant à comprendre que le travail équivaut à un paiement ou à une récompense. Vous pouvez envisager de changer l'utilisation des appareils (téléphone, iPad, etc.) actuellement utilisés pour le divertissement pour les utiliser comme récompense pour l'accomplissement des responsabilités à la maison. Utilisez la méthode de l'échafaudage - commencer par de petites tâches, par exemple défaire le sac à dos et le sac de dîner ; passez à des tâches multiples avant d'utiliser l'appareil pour le divertissement.

Lien à l'emploi :

Le travail est synonyme de salaire et le salaire est synonyme d'épargne ; l'épargne est synonyme d'indépendance. Le travail est gratifiant.

Pour aider votre jeune adulte à comprendre ce qu'il/elle doit faire, utilisez une liste visuelle des choses à faire pour l'aider à passer d'une tâche à l'autre sans qu'il/elle ait besoin d'être dirigé(e).



Lien à l'emploi :

Pourquoi est-il important de comprendre une liste de choses à faire?

Les employeurs n'ont pas le temps de diriger les employés dans chaque tâche ; une fois la tâche apprise, l'adulte doit être en mesure de l'accomplir et de passer à la suivante sans direction.

Entraînez votre adolescent(e) à rester seul(e) à la maison sans la présence d'un parent. Là encore, commencez par de petites étapes ; dites au jeune adulte que vous serez absent(e) pendant une courte période - peut-être irez-vous chercher le courrier dans la boîte aux lettres de votre quartier. Planifiez avec votre jeune adulte ce qu'il/elle fera lorsque vous, le parent ou la personne qui s'occupe de lui, n'êtes pas à la maison - peut-être est-il/elle responsable des tâches ménagères - donnez-lui le choix. Augmenter progressivement la durée pendant laquelle ils sont laissés seuls à la maison. Peut-être ferez-vous une petite promenade (10-15 minutes), irez-vous au magasin du coin (20-30 minutes) ou ferez-vous une petite course (30 minutes-heure).

Envisagez de vous mettre en rapport avec d'autres organismes communautaires qui pourraient vous suggérer d'utiliser

la technologie pour assurer la sécurité à la maison, par exemple les couvercles pour cadrons de cuisinière Safety 1st, un verrou pour cadran de cuisinière à gaz. Les Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle de l'Ontario ont une ressource intitulée [Technology and Your Housing Plan](#) (La technologie et votre plan de logement) qui fournit quelques idées que vous pouvez prendre en considération maintenant, pendant que votre jeune adulte est encore à la maison avec vous, et que vous pouvez avoir l'occasion de vous exercer à les utiliser.

Lien à l'emploi :

Il est important de s'entraîner à suivre des instructions de manière autonome. On attend des employés qu'ils accomplissent leurs tâches avec peu ou pas de supervision, ce qui les rendra plus fiables.

En fonction du conseil scolaire, la journée des élèves du secondaire peut **commencer plus tôt et se terminer plus tôt** que celle des élèves des écoles primaires. Il est difficile de trouver des programmes de garde d'enfants après l'école pour les élèves du secondaire ; plus votre jeune est autonome à la maison, plus la transition vers l'école secondaire sera facile pour la famille et l'élève.

Développement des compétences en matière de responsabilité 14 à 16 ans

C'est le moment idéal pour rechercher des clubs ou des activités extrascolaires susceptibles d'intéresser vos jeunes!

Toutes les activités extrascolaires doivent être supervisées par un enseignant ou un membre du personnel de l'école.

Si votre jeune adulte a besoin d'un soutien supplémentaire, envisagez la possibilité qu'un élève plus âgé l'aide (considérez s'il s'agit d'heures de bénévolat). En collaboration avec l'école, étudier la possibilité de faire appel à un accompagnateur (personnel extérieur à l'école, payé par la famille) pour soutenir l'activité. La participation à des activités scolaires peut nécessiter une certaine créativité, un peu de plaidoyer et l'établissement de relations entre toutes les parties prenantes (familles, soignants, éducateurs, etc.).

Discutez d'un plan de secours avec votre jeune adulte ; il arrive que des activités parascolaires soient annulées à la dernière minute en raison des conditions météorologiques, de l'absence du personnel, etc. Créez un plan de communication et un plan pour que votre jeune adulte puisse rentrer chez lui/elle si le bus a déjà quitté l'école. Cela permettra également d'aider à résoudre les problèmes en cas d'annulation d'activités.

Lien à l'emploi :

Les activités extrascolaires sont importantes! C'est une excellente occasion d'explorer différents centres d'intérêt, de pratiquer la communication avec les parents sur les horaires des activités extrascolaires et sur les exigences de transport.



Maîtriser les compétences en matière de responsabilité 16-18 ans

Les adolescents qui passent à l'âge adulte sont censés posséder une série de compétences en matière de responsabilité, notamment la gestion du temps, la responsabilité financière, l'indépendance, la résolution de problèmes et les soins autoadministrés et autres. C'est le type de compétences que vous devez développer chez votre adolescent(e) tout au long de son parcours scolaire, qu'il/elle soit en situation de handicap ou non! N'oubliez pas de ne pas réduire vos attentes quant à ce qu'il/elle peut accomplir.

À ce stade, vous pouvez demander à votre adolescent de commencer à porter un portefeuille. Si vous craignez de perdre des pièces d'identité importantes, faites-en une photocopie et gardez l'original chez vous.

Veillez à ce que votre enfant dispose d'une adresse de courriel électronique personnelle et montrez-lui comment y accéder de manière autonome. Demandez à votre famille et à vos amis d'envoyer des courriels pour le plaisir! Cela permettra à votre adolescent de pratiquer l'utilisation du courriel électronique. Lorsque votre jeune adulte atteint l'âge de 18 ans, il

est probable que les communications de l'école soient envoyées directement à l'élève par l'intermédiaire de l'adresse de courriel du conseil scolaire ou d'une adresse de courriel personnelle. Si votre adolescent(e) est un(e) lecteur(ice) émergent(e), envisagez la possibilité d'utiliser des applications ou des logiciels de synthèse vocale.

Lien à l'emploi :

La culture numérique est importante pour améliorer l'accès à l'emploi. Encouragez votre jeune adulte à consulter son courriel électronique afin d'acquérir les compétences nécessaires pour recevoir des horaires de travail ou d'autres opportunités postsecondaires à l'avenir.



Lorsque votre jeune adulte reçoit une aide au revenu du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH), vous pouvez utiliser une partie de cette aide pour payer son propre téléphone cellulaire. Si le forfait de téléphone portable leur appartient, il commencera également à créer une cote de crédit pour eux!

L'élève doit avoir son téléphone portable sur lui/elle lorsqu'il/elle participe à des programmes d'éducation coopérative afin de communiquer avec l'école - par exemple, il/elle peut contacter l'école une fois qu'il/elle est arrivé(e) sur le lieu du stage ou pour résoudre des problèmes de transport en commun s'il y en a.

Lien à l'emploi :

Apprendre à se servir d'un téléphone portable augmente l'accès aux opportunités et à l'information pour résoudre des problèmes. Il arrive que votre jeune adulte manque un bus, ou un bus tombe en panne ; il/elle devra contacter l'employeur en cas de retard.

Il existe de nombreuses applications de transport à télécharger sur son téléphone portable pour l'aider à résoudre les problèmes liés au trajet vers son lieu de travail.

À ce stade, la famille et le/la jeune peuvent demander conseil au personnel de l'école, à un fournisseur de services d'emploi ou à une agence communautaire pour discuter des avantages et des inconvénients de s'identifier comme personne en situation de handicap sur le lieu de travail. Il s'agit d'une option très personnelle.

Bien que vous ne souhaitiez pas le divulguer, vous pouvez discuter avec votre adolescent et l'aider à identifier les mesures d'adaptation dont il/elle pourrait avoir besoin dans le cadre du programme de stage coopératif ou d'un stage de formation professionnelle. Là encore, consultez le personnel de l'école ou une agence d'aide à l'emploi et faites appel à eux pour discuter et développer un langage pour demander des adaptations sur le lieu de travail. Aux États-Unis, le [Job Accommodation Network](#) est une excellente source d'informations sur les adaptations du lieu de travail.

Une note sur la remise des diplômes :

À l'approche de la douzième année, demandez-vous si votre enfant souhaite obtenir son diplôme et quitter l'école secondaire à la fin de la douzième année pour poursuivre d'autres options, ou s'il souhaite rester à l'école secondaire pour continuer à développer ses compétences. De nombreux conseils scolaires autoriseraient les élèves à participer aux activités de remise des diplômes, même s'ils reviennent l'année suivante. En règle générale, les étudiants ne peuvent participer qu'une seule fois à la cérémonie de remise des diplômes. En tant que famille, vous pouvez décider si votre adolescent(e) préfère participer à la remise des diplômes en 12^e année avec ses pairs ou, s'il retourne à l'école, s'il préfère attendre la fin de ses études secondaires. Renseignez-vous auprès de votre école sur les possibilités qui s'offrent à vous.

Si vous choisissez de participer à la cérémonie de remise des diplômes en 12^e année, veillez à ce que l'école soit informée de cette décision au début de **l'année scolaire**. Cela permettra d'éviter de dépasser les délais pour les photos de fin d'études, les frais, la commande des robes et l'inclusion de leurs noms dans tout matériel imprimé.

Mise en œuvre des compétences de responsabilité 18 - 21 ans

Alors que votre adolescent poursuit sa transition vers l'âge adulte, il est essentiel de maîtriser et de mettre en œuvre des compétences en matière de responsabilité pendant cette période. Si votre jeune adulte a décidé de rester à l'école secondaire pour continuer à se former et à acquérir des compétences non techniques, voici quelques-unes des

compétences associées qu'il serait bon d'envisager d'approfondir :

- Acquérir des compétences en matière de transport public pour pouvoir se rendre de son domicile à son lieu de stage, ou de son lieu de stage à son domicile.
- Plus il/elle sera autonome en matière de transports publics, plus il/elle aura la possibilité d'acquérir des expériences professionnelles variées.
- Lorsque le transport est un problème, faites preuve de créativité! Faites appel à votre réseau de soutien, à votre famille, à vos voisins et à vos amis potentiels pour aider l'étudiant à se rendre à son stage.
- Continuer à parler de la sécurité sur Internet. L'équipe de développement communautaire du Programme Passeport (Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle) propose régulièrement un cours en ligne intitulé « Safety for Independent Living » (Sécurité pour la vie autonome). Les thèmes abordés par le passé :
 - Premiers secours de base Sécurité incendie et Urgence et non-urgence
 - L'affirmation de soi et l'intimidation
 - Sécurité des personnes, Obtenir de l'aide, Personnes difficiles et étrangers sûrs
 - Sécurité en ligne, **sécurité** routière et autres

Renseignez-vous auprès du coordonnateur du Programme Passeport (Safety for Independent Living) de votre région pour connaître la date du prochain cours.



2b. L'importance de fixer des objectifs précis

Se fixer des objectifs n'est pas seulement un moyen d'atteindre des résultats spécifiques, c'est un élément fondamental pour développer des compétences et des habitudes clés qui serviront aux enfants, tout au long de leur vie, qu'ils aient un handicap ou non. Voici pourquoi il est si important de se fixer des objectifs pour les enfants qui ont des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles :

Favorise le sentiment d'utilité : Les objectifs donnent à la personne un but à atteindre et l'aident à comprendre l'importance d'avoir une direction.

Enseigne la responsabilité et l'obligation de rendre compte : En se fixant des objectifs et en s'efforçant de les atteindre, les enfants apprennent à assumer la responsabilité de leurs actes et de leurs décisions. Cela les responsabilise et les aide à comprendre que leurs choix peuvent avoir un impact sur leurs progrès.

Encourage la persévérance : Les objectifs nécessitent du travail et de la persévérance. Lorsque les enfants sont confrontés à des défis ou à des échecs, le fait d'atteindre leurs objectifs leur apprend à surmonter les obstacles et à persévérer, ce qui constitue une précieuse leçon de résilience.

Renforce la confiance : La réalisation d'objectifs, même modestes, renforce l'estime de soi et la confiance en soi de l'enfant. Il/elle apprend que ses efforts peuvent mener à la réussite, ce qui le/la motive à relever de nouveaux défis.

Enseigne les compétences en matière de planification et d'organisation : Fixer des objectifs implique de planifier et d'organiser les étapes pour les atteindre. Ce processus aide les enfants à développer des compétences essentielles telles que la gestion du temps, l'établissement de priorités et la résolution de problèmes.

Fournit la motivation : Les objectifs sont une source de motivation. Lorsque les enfants ont un objectif à atteindre, ils sont souvent plus engagés et enthousiastes face à leurs tâches et responsabilités.

Soutenir la fixation d'objectifs dès le plus jeune âge 3 à 8 ans

Le premier objectif que nous vous encourageons à discuter avec votre enfant ayant une déficience intellectuelle ou de développement est **ce qu'il/elle aimerait faire lorsqu'il/elle sera grand(e)?** Les enfants et les jeunes qui n'ont pas de handicap sont souvent interrogés sur leurs désirs et leurs aspirations en matière de carrière ou d'emploi. Cela se produit-il avec votre enfant en situation de handicap?

Lien à l'emploi :

L'autoréflexion ou la capacité à exprimer ses forces, ses intérêts et ses expériences est importante. Il est bon que votre enfant parle de lui-même/elle-même ; cela l'aidera à réduire les options qui s'offrent à lui/elle lorsqu'il commencera son parcours professionnel.

Un autre objectif à soutenir à cet âge, et tout au long de son parcours éducatif, est de suivre les instructions - il est important de savoir comment suivre des instructions lorsque l'on envisage un emploi.

À ce stade, il faut également encourager les enfants à prendre soin d'eux-mêmes, par exemple en se lavant dans la baignoire et en choisissant leurs vêtements de manière autonome.



Une autre façon de renforcer la confiance en soi et l'indépendance est de faire en sorte que votre enfant apprenne à lacer ses propres chaussures. Cette compétence est longue à acquérir pour de nombreux enfants. N'abandonnez donc pas si votre enfant ne l'acquiert pas rapidement. Comme toujours, décomposez la tâche. Demandez à votre enfant de faire la première partie, puis vous pourrez la compléter. Une fois que votre enfant a maîtrisé la première étape, vous passez

à l'étape suivante et vous la terminez. Continuer à travailler sur cette compétence avec votre enfant jusqu'à ce qu'il/elle soit capable d'effectuer la tâche au complet seul(e). Bien sûr, il existe des chaussures à enfiler et des fermetures Velcro que votre enfant peut utiliser, mais s'il fait du sport, les crampons de football et les chaussures de basket-ball n'ont peut-être pas cette option. Apprendre à faire un nœud est également une compétence transférable, par exemple pour attacher une ceinture de karaté. Demandez à un ergothérapeute de vous proposer des stratégies. Vous pouvez commencer par regarder cette vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=c79wsBqDW1A>

Des objectifs axés sur la gestion du temps peuvent également être introduits et soutenus à ce stade. Il est important de comprendre les notions de « temps » et de « jours ». La gestion du temps est une compétence essentielle à l'employabilité. Introduisez le concept d'hier, d'aujourd'hui et de demain et soutenez-le à l'aide de supports qui aident à la compréhension du temps. L'utilisation d'aides telles qu'un calendrier peut aider les enfants ayant des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles à comprendre ce concept.

Il n'est jamais trop tôt pour soutenir les objectifs de développement des compétences en communication - une compétence essentielle à l'employabilité. Encouragez votre enfant à se présenter, à serrer la main, à établir un contact visuel et à écouter ce que les autres s'expriment. Le jeu de rôle peut être un outil utile pour enseigner ces compétences pratiques.

Lien à l'emploi :

Cela permettra à votre enfant d'être plus confiant(e) et d'essayer de nouvelles choses s'il/elle sait qu'il/elle peut progresser dans son apprentissage de la nouvelle compétence sans être pressé(e).



Moments de réflexion

Un mot sur la « fixation d'objectifs »

Lorsqu'il s'agit d'objectifs, il faut être intentionnel, patient et observateur. Le processus est important. Les parents, les soignants, la famille et les éducateurs doivent s'intéresser au processus de l'accomplissement d'un objectif, et pas seulement au résultat. Par exemple, nous pouvons vouloir mettre en œuvre des adaptations immédiatement, plutôt que d'apprendre et de comprendre quelles sont **leurs capacités**. Les adultes qui entourent l'enfant doivent lui donner le **temps** de faire plusieurs tentatives pour acquérir une compétence, dans la mesure du possible, afin de permettre l'apprentissage avant la mise en place d'une mesure d'adaptation. Une adaptation peut n'être nécessaire que pour une partie de la tâche, et non pour l'ensemble de la tâche. Vous pourrez déterminer cette exigence en prêtant attention au processus, et pas seulement au résultat.

Soutenir la fixation d'objectifs dans la préadolescence 9 à 14 ans

Lors de la définition d'objectifs pour les jeunes ayant des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles, il convient de se concentrer sur leurs points forts, leurs intérêts et leurs besoins uniques/individuels. Il n'y a

pas deux enfants identiques, qu'ils aient un handicap ou non!



N'oubliez pas que ce manuel a un objectif principal : fournir des stratégies pour acquérir des compétences et des connaissances qui aideront une jeune personne ayant un trouble du développement et/ou un handicap intellectuel qui souhaite trouver un emploi.

À cet âge, continuez à demander à votre enfant « qu'est-ce que tu veux faire quand tu seras grand(e)? ». Ce récit est important pour la découverte de leurs points forts, de leurs intérêts, de leurs passions et de ce qui les motive.

Au fur et à mesure que votre enfant grandit, **cherchez à savoir** pourquoi il/elle s'identifie ou s'intéresse à quelque chose ou à quelqu'un dans sa vie. Consultez le tableau à la page suivante pour obtenir des suggestions sur la manière dont vous pouvez explorer davantage leurs intérêts. N'oubliez pas que l'exploration des centres d'intérêt de votre enfant peut vous amener, vous, votre enfant et ses éducateurs, à fixer des objectifs et à les atteindre, tant à la maison qu'à l'école, afin d'acquérir des compétences qui pourront être transférées dans le monde du travail.

Les enfants qui passent à l'âge de la préadolescence doivent se voir proposer des options de divertissement adaptées à leur âge, qu'il s'agisse de spectacles ou de musique, et les films destinés aux tout-petits devraient rester dans la catégorie des tout-petits. **Cet objectif peut sembler difficile à atteindre, mais il est important.**

Tableau 1. Traduire les intérêts de l'enfance en emplois/carrières potentiels

Intérêts forts	Domaines à explorer	Exemples - Carrière/emploi
Princesses Disney	Mode, bijoux, signature, animation.	• Les mannequins changent le visage de la mode • Marques par des personnes ayant un handicap • Un créateur de mode néo-écossais ayant la trisomie 21.
Thomas le petit train	Transports, musique, animation, conception et graphisme.	• Des personnes en situation de handicap qui travaillent pour devenir mécanicien automobile. • Un pianiste américain ayant la trisomie 21 joue la bande sonore d'un film • Le groupe musical avec des déficiences intellectuelles • Animateur ayant une déficience intellectuelle légère
Spiderman	Athlétisme, justice sociale, aide aux autres, action	• Célébration des athlètes ayant la trisomie 21 qui prouvent leur pouvoir, leur capacité à travers le sport • Les influenceurs et les professionnels ayant la trisomie 21
Fermes d'élevage	Aide-vétérinaire, assistant en chenil, agriculture, photographie des animaux	• Un vétérinaire autiste prouve que les critiques ont tort • Les serres peuvent puiser dans un bassin de talents
Premiers intervenants/ médecins	Aider les gens, faire partie de leur environnement - hôpitaux, casernes de pompiers, bureaux de police	• Projet SEARCH - Préparer les étudiants au travail • La police de London (Ontario) célèbre la Journée mondiale de la trisomie 21 • Un homme ayant des déficiences intellectuelles travaille à la caserne des pompiers
Natation	La forme physique, aider les autres, les sports nautiques, le contact avec l'eau,	• L'histoire de Maddy - Monitrice de natation • Goodlife Fitness - Employeur inclusif

Lien à l'emploi :

Pourquoi encourageons-nous les centres d'intérêt adaptés à l'âge des enfants? Votre jeune adulte sera perçu(e) comme un enfant s'il parle de choses qui intéressent les enfants bien en dessous de son âge ; cela peut rendre difficile l'établissement de relations à l'école secondaire, dans les stages, dans les emplois d'été et sur le lieu de travail.



Si votre préadolescent(e) continue à s'adonner à des divertissements destinés à des enfants plus jeunes, il sera non seulement de plus en plus difficile de le/la faire passer à des divertissements plus adaptés à son âge, mais cela pourrait aussi réduire les possibilités de maintenir son capital social avec des pairs du même âge. Les jeunes du même âge s'intéressent aux sports, à la musique et aux films actuels, plutôt qu'à des choses qui intéresseraient un tout-petit. Le capital social désigne les réseaux, les relations et les normes qui

facilitent la coopération et la cohésion sociale au sein d'une communauté ou d'une société. Plus le capital social est important, plus les opportunités sont nombreuses.

De nombreux enfants, qu'ils aient un handicap ou non, s'épanouissent lorsqu'ils peuvent suivre des routines établies.

C'est certainement un excellent moyen de développer des compétences, mais le moment est venu d'introduire l'adaptation au « **changement** ». Il s'agit d'un objectif qui peut être développé à la fois à la maison et à l'école.

L'introduction de changements dans les routines peut permettre le développement de stratégies d'autorégulation. Quelques suggestions sur la manière de procéder pour soutenir le changement chez un enfant d'âge scolaire ayant une déficience intellectuelle et/ou de développement :

- Se préparer en parlant du changement à venir - en utilisant des schémas visuels ou des photos.
- Fixez des objectifs pour créer de petits changements liés à la nouvelle routine et célébrez-les lorsqu'ils sont atteints.
- Pratiquez le changement - pour un élève qui passe en 9^e année, le plan de transition devrait inclure des visites de sa nouvelle école - demandez des visites supplémentaires si vous pensez que cela sera utile. Certains conseils scolaires proposent des programmes pour aider les élèves à se familiariser avec leur nouvelle école. À Hamilton, en Ontario, ce programme s'appelle [Passport to Grade 9](#).
- Modéliser le changement - profitez des occasions qui se présentent dans votre vie pour montrer à votre enfant que le changement arrive à tout le monde et qu'il n'est pas différent des autres.
- Tous les changements ne peuvent pas être anticipés ; introduisez des changements sans avis en commençant par un changement au sein d'une activité préférée. Faire un changement dans le cadre d'une activité qui ne le/la dérange pas, mais qui n'est pas leur activité préférée. Éventuellement, introduire un changement dans une activité qu'ils ne préfèrent pas et qui est plus difficile à accepter.

Accepter le changement peut nécessiter des stratégies d'autorégulation. Voici deux options à explorer : « [The 5-Point Scale: A Tool to Learn Emotions and Calming Strategies](#) » (L'échelle des 5 points : un outil pour apprendre les émotions et les stratégies d'autorégulation) du [Centre des enfants, des adolescents et de la famille d'Ottawa \(CEAFO\)](#). D'autres ressources (payantes) comprennent les zones de réglementation.

Inclure le/la jeune dans les discussions sur le changement. Il est important que les jeunes sachent comment et pourquoi les changements sont effectués. Comme c'est le cas pour chacun d'entre nous, nous pouvons être d'accord ou non avec le changement, mais nous pouvons comprendre pourquoi un changement est nécessaire.

C'est également le bon moment pour commencer à travailler sur des objectifs qui soutiennent le développement de compétences en matière de résolution de problèmes ; savoir comment résoudre les problèmes que nous rencontrons dans notre vie quotidienne est une compétence requise pour l'emploi. De même, le fait de créer des opportunités pour les compétences en matière de résolution de problèmes peut favoriser **l'interdépendance**, c'est-à-dire que l'enfant peut travailler avec d'autres pour résoudre la question ou le problème.

Les familles, les soignants, les éducateurs et les prestataires de services doivent travailler ensemble pour donner à l'enfant la possibilité de résoudre les questions/ problèmes par lui-même. Plaider auprès du personnel de l'école (éducateurs, assistants d'éducation, etc.) pour donner à l'enfant le temps de résoudre ses problèmes et, en cas de frustration, utiliser des techniques pour renforcer la résilience et l'autorégulation.

Voici quelques suggestions sur la manière dont votre famille peut intégrer la résolution de problèmes dans les tâches quotidiennes :

- Si les responsabilités de votre enfant à la maison incluent le balayage du plancher de la cuisine, déplacez le balai de son emplacement habituel. Comment votre enfant résout-il ce problème? Le cherche-t-il ? Demande-t-il de l'aide?
- Si votre enfant joue à un jeu vidéo et qu'il a du mal à utiliser une manette ou regarder une émission à la télévision et que tout d'un coup, l'Internet n'est plus disponible, comment votre enfant réagirait-il ? Demande-t-il de l'aide? Serait-il frustré? Pouvez-vous l'accompagner dans la recherche d'une solution?
- Essayez différents scénarios dans lesquels votre enfant devra résoudre des problèmes par lui-même ou demander de l'aide.



Essayez cette ressource pour enseigner et développer les compétences en matière de résolution de problèmes : [Comment enseigner à votre enfant les techniques de résolution de problèmes](#).

Envisagez d'autres possibilités de fixer des objectifs dans le contexte de la vie scolaire :

Autonomie dans les déplacements à l'intérieur de l'école

- Si votre enfant suit un programme spécialisé, au lieu que le bus dépose les élèves près de la porte de leur classe, demandez s'il est possible de déposer votre enfant dans la même

zone que tous les autres élèves - trouver son chemin dans l'école est une étape importante pour développer l'indépendance. Si votre enfant a besoin qu'on lui enseigne spécifiquement cette compétence, c'est-à-dire se retrouver dans l'école, demandez à l'école comment le personnel pourrait surveiller votre enfant à l'aide des caméras de l'école pendant qu'il/elle s'entraîne à se déplacer de l'entrée à la salle de classe. Le personnel peut également envisager d'avoir des membres du personnel le long du trajet vers la salle de classe pour que l'élève puisse être supervisé en cours de route jusqu'à une destination spécifique dans l'école.



Plus l'enfant est indépendant, plus il/elle aura des opportunités à l'école secondaire, dans la communauté, et dans l'emploi à l'avenir.

L'indépendance dans la prise en charge de ses effets

- Discutez avec le personnel de l'école pour que votre enfant ait le temps de préparer son propre sac à dos à la fin de la journée.
- Ouvrir et fermer sa boîte à lunch et nettoyer après avoir fini de manger, sans qu'on le lui demande ; ces compétences réduiront la quantité d'aide adulte dont il/elle pourrait avoir besoin à l'école secondaire.
- Veillez à ce que votre enfant soit en mesure d'essayer de faire les choses par lui-même à plusieurs reprises avant de mettre en place des interventions ou des adaptations - la résolution des problèmes nécessite des essais, des erreurs et de la pratique!
- Veillez à ce que votre enfant puisse être autonome dans les toilettes, qu'il/elle puisse manipuler les boutons et

les fermetures éclair, les serrures des cabines, etc.

- Veillez à ce que votre enfant sache utiliser un cadenas à combinaison pour son casier en prévision de son entrée à l'école secondaire. Entraînez-vous pendant les mois d'été ; si un cadenas à trois chiffres est trop difficile, l'école secondaire peut avoir des cadenas à un ou deux chiffres à utiliser/acheter.



Moments of Reflection

Un mot sur « Juger une personne sur la base d'un instantané »

Et si les gens définissaient qui nous sommes, ou seront, sur la base d'un seul moment? Cela semble injuste, non? Alors pourquoi les personnes ayant des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles sont-elles jugées sur ce qu'elles peuvent ou ne peuvent pas faire sur la base d'un seul moment? Un seul comportement? Une réaction?

En parcourant ce document et cette section sur l'établissement des objectifs, l'aspect de l'évaluation de la réalisation de ces objectifs sera en tête de liste des préoccupations. Rappelez-vous, pour les personnes ayant des troubles du développement, l'atteinte des objectifs peut prendre plus de temps. Partez du principe que les gens peuvent atteindre et atteindront les objectifs que vous avez fixés.

Nous avons parlé de la notion de voyage. Il en va de même pour la fixation et la réalisation d'objectifs : c'est un voyage. Ne fondez pas votre réussite sur un instantané.

Soutenir la fixation d'objectifs à l'adolescence 14 à 16 ans

À l'âge de 16 ans, de nombreuses familles commencent à prendre contact avec [Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle \(SOPDI\)](#) afin d'accéder aux services et au financement nécessaires pour améliorer la qualité de vie de leurs enfants ayant un trouble du développement et/ou une déficience intellectuelle. Les SOPDI s'adressent aux adultes (18 ans et plus) ayant un trouble du développement ou une déficience intellectuelle. Bien que les aides et les services ne commencent pas avant l'âge de 18 ans, les familles sont encouragées à entamer le processus dès l'âge de 16 ans afin de disposer du temps nécessaire si d'autres documents sont requis et d'éviter toute interruption inutile des services.

Les familles et les prestataires de soins peuvent commencer à travailler avec une [personne de soutien ou un agent de soutien](#), un agent contractuel ou un membre de la famille pour contribuer à la réalisation d'objectifs spécifiques à ce stade de la vie de l'adolescent. Lorsque vous travaillez avec une personne de confiance, tenez compte des éléments suivants :

- Assurez-vous que la personne de confiance comprendra l'objectif final et tirera un certain plaisir du travail que vous lui confiez - par exemple, si l'objectif est que votre jeune apprenne à utiliser les transports en commun, trouvez quelqu'un qui aime prendre le bus ou qui s'y intéresse.
- Assurez-vous que la personne de confiance comprend l'objectif de votre jeune adulte ou de votre famille pour une vie qui inclut l'emploi ; demandez-lui de réfléchir de manière critique à la manière d'atteindre ces objectifs et de rendre compte de ses réussites et ses défis.

Au cours des années de l'école secondaire, il y a plusieurs occasions d'explorer le travail et ce que les autres font comme travail. Envisagez d'ajouter ces expériences à votre processus d'établissement des objectifs - demandez à votre enfant de participer à la journée « [Emmener vos enfants au travail](#) » en 9e année et encouragez-le/la à suivre les cours d'orientation professionnelle et d'éducation civique (chacun donne droit à 0,5 crédit) en 10e année. Discutez avec les éducateurs de votre école de la manière dont votre enfant peut participer pleinement.

Vérifiez également si votre conseil scolaire dispose d'un [programme du Projet SEARCH](#). Il s'agit d'un programme de transition entre l'école et le travail, destiné aux étudiants ayant des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles, proposé dans l'ensemble de votre conseil scolaire (s'il y participe) et disponible au cours de la **dernière année d'études secondaires** de l'élève. Chaque année, de nombreux conseils scolaires de l'Ontario lancent des programmes Project SEARCH. Si votre conseil scolaire est l'un des nombreux conseils scolaires ayant un projet SEARCH, envisagez-le dès le début pour voir s'il s'agit d'un **objectif à atteindre**.

Au fur et à mesure que votre adolescent grandit, demandez-lui de s'entraîner à signer. Les signatures deviennent un aspect important du passage à l'âge adulte. Les signatures n'ont pas besoin d'être parfaites ; elles doivent être cohérentes et réalisées avec confiance. De nombreuses cartes d'identité avec photo exigent que la signature soit apposée dans un espace spécifique (par exemple, carte-photo de l'Ontario), il faut donc s'entraîner à réduire l'espace nécessaire à la signature.

Incluez des objectifs d'éducation financière à ce stade du parcours scolaire de votre enfant. L'éducation financière comporte de

nombreuses composantes. Des concepts tels que la compréhension des besoins par rapport aux désirs et le fait qu'il faut échanger de l'argent contre un article dans un magasin peuvent être enseignés dès le plus jeune âge. D'autres éléments de la littératie financière exigent de comprendre l'ordre des nombres, la valeur des nombres, les notions de « plus que » et de « moins que », et même de compter par bonds. Commencez par les montants en dollars avant de vous attaquer aux pièces et à la monnaie. Compter la monnaie est une compétence plus difficile à acquérir. Étudiez la méthode d'arrondissement du dollar (Dollar Up) pour vous aider dans cette tâche.

Votre adolescent devrait avoir la possibilité d'acheter son dîner à la cafétéria de l'école. Non seulement ils s'exerceront à atteindre des objectifs d'éducation financière tels que le choix des articles à acheter et le paiement en espèces ou par carte de débit, mais ils développeront également leur indépendance en faisant la queue et en transportant un plateau avec leur nourriture.

Poursuivre l'établissement des objectifs jusqu'au début de l'âge adulte - 17 à 19 ans

De nombreuses familles/soignants et leurs enfants ayant une déficience intellectuelle et/ou de développement peuvent choisir de suivre un parcours de sept ans à l'école secondaire plutôt que les quatre années traditionnelles (de la 9e à la 12e année). Considérez les années « supplémentaires » comme du « temps supplémentaire » pour développer davantage les compétences que votre jeune adulte a acquises.

Les familles et les soignants auront tout intérêt à collaborer avec l'école pour établir un cadre pour les **expériences professionnelles** auxquelles le jeune adulte pourra participer au cours des prochaines années. Lorsque vous vous

fixez des objectifs pour cette partie de leur parcours scolaire, réfléchissez :

- Planifiez en gardant la fin à l'esprit ; au cours de la dernière année de l'école secondaire, la majorité de la journée devrait se dérouler sur le lieu de travail afin d'imiter ce à quoi pourrait ressembler l'année suivante, à la sortie de l'école secondaire ; comment planifier à rebours afin d'être en mesure d'atteindre cet objectif?
- Quels sont les objectifs que l'école fixera pour votre jeune adulte pour qu'il accède à les possibilités de stage ou d'expérience professionnelle, par semestre et par année?
- Comment les objectifs seront-ils évalués?
- Combien d'heures l'étudiant(e) commencera-t-il/elle à travailler pendant son stage?
- Quel est l'objectif des heures d'expérience **sur le lieu de travail**?
- Quel est le plan de retrait du soutien (assistant pédagogique) sur le lieu de travail?
- Dans certains conseils scolaires, les éducateurs coopératifs choisiront de commencer par une **expérience au sein de l'école** ou dans une école voisine ; l'objectif serait :
 - L'élève apprend à se présenter à un superviseur,
 - L'élève apprend à se concentrer sur la tâche jusqu'à ce qu'elle soit terminée,
 - Pour le superviseur/le personnel de soutien, déterminer le nombre de tâches que l'étudiant peut accomplir avec peu de supervision,
 - L'élève apprend à passer d'une tâche à l'autre de manière autonome,
 - Les élèves ont la possibilité de résoudre des questions ou des problèmes.



Un mot sur les « stages à l'école ou les programmes spéciaux de formation à la vie professionnelle ».

Toutes les expériences professionnelles devraient refléter la vie réelle - c'est-à-dire le marché du travail ouvert, où les gens sont embauchés pour faire un travail, où les employés de diverses origines apprennent les uns des autres, et où un employeur donne à l'employé l'occasion de développer ses compétences pour gagner sa vie.

Mais comme nous l'avons vu, pour certaines écoles, l'offre d'expériences professionnelles aux élèves ayant des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles commence au sein de l'école.

Si l'élève accède à une expérience professionnelle dans le cadre de son école, les parents et les soignants doivent s'assurer que cette expérience ne diminue pas le « capital social » de l'élève auprès de ses pairs.

Par exemple : le ramassage des ordures ou du recyclage dans les salles de classe peut créer des situations dans lesquelles les élèves présentant des troubles du développement peuvent être considérés comme « autrui » ou « inférieurs », c'est-à-dire moins capables de réussir dans les mêmes opportunités que les étudiants qui n'ont pas de handicap. Ce n'est pas le cas. Avec les aides nécessaires, les personnes ayant des troubles du développement peuvent occuper des emplois sur le marché du travail ouvert.

Pour certains jeunes adultes en situation de handicap, il est possible qu'ils veuillent, et qu'ils soient doués pour, garder les espaces propres au bénéfice des autres ; ce désir de contribuer à leur communauté de cette manière ne doit pas être ignoré. Si c'est un objectif que l'élève souhaite atteindre, les écoles devraient être fortement encouragées à trouver d'autres lieux que l'école pour que cette expérience professionnelle puisse avoir lieu - il faut considérer que l'expérience en matière de nettoyage et d'entretien peut avoir lieu dans des hôpitaux, des centres communautaires, des immeubles de bureaux, etc.

Pour en savoir plus sur certains des problèmes liés aux programmes de travail à l'école, veuillez lire : [School Coffee Carts Aren't Inclusion.](#)

Préparation aux stages et à l'expérience professionnelle

Même si le stage n'exige pas d'entretien pour être accepté sur le lieu de travail, **demandez l'entretien**. Il s'agit d'opportunités cruciales pour développer les compétences d'employabilité nécessaires à un emploi soumis à la concurrence. La recherche menée par l'ODEN dans le cadre de sa [stratégie pour](#)

[la réussite des jeunes](#) a découvert que de nombreux jeunes ayant une déficience intellectuelle et sollicitant l'aide des prestataires de services de l'emploi ne savent pas comment s'y prendre pour communiquer sur eux-mêmes, sur ce qu'ils veulent faire à la fin de leurs études secondaires ou sur les compétences qu'ils apportent à la population active. C'est en forgeant qu'on devient forgeron ; les étudiants doivent avoir autant d'occasions

que possible de passer un bon entretien. Demandez à l'école s'il serait possible que l'élève fasse un essai d'entretien avec des adultes qu'il connaît, puis avec des adultes qu'il connaît moins. Cela permet d'imiter une véritable situation d'entretien.

Réfléchissez à la situation de votre jeune adulte par rapport à ses pairs du même âge. Les jeunes du même âge quitteront l'école secondaire à cet âge, entrant potentiellement dans le monde du travail ou dans l'enseignement postsecondaire. Si votre jeune adulte est encore à l'école secondaire, c'est le moment idéal pour mettre l'accent sur les compétences en matière d'employabilité et les explorations, car le personnel de l'école le/la soutient encore.

Votre jeune adulte devrait passer **plus de temps en dehors de l'école** à participer à des activités d'apprentissage par l'expérience professionnelle, et moins de temps en classe. Cela permettra également de faire comprendre à l'élève qu'il entre dans l'âge adulte, alors qu'il traverse les dernières années de l'école secondaire.

Il faut tenir compte du fait que les stages et les lieux de travail sont souvent situés

dans des magasins de grande surface tels que Pharmaprix. Canadian Tire ou les épiceries. Ce type d'emploi n'est peut-être pas l'objectif professionnel de votre jeune adulte, mais cet environnement est un bon endroit pour acquérir des compétences non techniques qui peuvent être transférées vers un emploi préféré. Il s'agit de continuer à développer ses compétences pour accéder son emploi de rêve!

Parmi ces compétences transférables, on peut citer :

- Arriver au travail, ranger ses effets personnels et arriver sur le lieu de travail de manière autonome et à l'heure.
- Accomplir des tâches multiples sans directives répétées.
- Identifier la hiérarchie sur le lieu de travail, c'est-à-dire le collègue, le superviseur, le directeur, le propriétaire.
- Prendre les pauses et le dîner et revenir au travail à l'heure.
- Communiquer avec les clients, les collègues et les superviseurs dans un langage professionnel.

Travailler à l'inclusion dans tous les aspects des possibilités de stage et d'expérience professionnelle

Si un salon de stage est organisé pour présenter les lieux de travail des étudiants, veillez à ce que votre jeune adulte y participe.

Pour les étudiants ayant des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles, les stages coopératifs les plus bénéfiques sont ceux qui leur permettent d'accomplir des tâches qui sont :

- en plusieurs étapes ou en morceaux,
- systématiques : tâches comportant des étapes prédéfinies garantissant la cohérence ; et



- prévisibles : l'étudiant aura une compréhension générale de son horaire pour sa journée de travail avant de s'y rendre chaque jour.

Ces types de tâches peuvent être soutenus par des exemples visuels, une liste de contrôle étape par étape, une technologie d'assistance telle qu'une tablette avec une procédure électronique étape par étape, ou des instructions enregistrées qui peuvent être réécoutées.



Les jeunes adultes peuvent également avoir besoin d'améliorer leur endurance pour occuper un poste de travail - rester concentré(e) sur les activités professionnelles, avoir de l'endurance physique sont autant d'éléments importants pour un emploi rémunéré. C'est une autre raison de maintenir une bonne santé physique. Pour des recherches sur les avantages de l'exercice, veuillez consulter le [programme de bien-être Mindsets](#) de la Société canadienne du syndrome de la trisomie 21 intitulé « Des corps plus forts, des esprits plus forts ».

Vous souvenez-vous que dans la section 1, nous avons parlé de l'importance de documenter les compétences et les

intérêts? Lorsque vous participez à différents stages, encouragez votre jeune adulte à réfléchir à ce qu'il a aimé et à ce qu'il n'a pas aimé dans son travail. Cette réflexion peut être consignée dans l'outil de planification du parcours individuel.

Lorsque votre jeune adulte termine un stage co-op, demandez au superviseur de lui fournir une lettre de recommandation. Encore une fois, le fait de documenter ce qui a fonctionné (ou pas) dans le passé avec toutes les expériences de travail vous aidera, vous et votre jeune adulte, lorsque vous chercherez et discuterez de nouvelles possibilités d'emploi ou de soutien avec les prestataires de services d'emploi de votre communauté.

If your young adult is considering a supported college program (Community Integration Through Cooperative Education or CICE); start investigating locations and eligibility requirements; these programs are highly competitive to get into; students will be required to participate in life at college with little supervision.

Mise en relation avec les prestataires de services de l'emploi - Emplois d'été

Les prestataires de services de l'emploi de votre communauté peuvent aider votre jeune adulte à accéder à un emploi d'été ou de commencer à découvrir ce qu'ils aimeraient faire pour travailler grâce aux programmes de préparation à l'emploi et de développement des compétences. Ces services peuvent être d'organisations travaillant sous l'égide d'Emploi Ontario ou d'organisations du secteur du développement telles que les organisations d'Intégration communautaire de l'Ontario. Des réseaux tels que l'[ODEN](#) ou [First Work](#) sont de bons points de départ pour en savoir plus sur les prestataires de services de l'emploi qui travaillent avec des demandeurs d'emploi en situation de handicap.

Fixer des objectifs qui mènent à l'emploi 19 à 21 ans

Lorsque l'élève devient un jeune adulte, il est important de commencer à réduire les objectifs en matière d'emploi, c'est-à-dire le type d'emploi ou le lieu de travail qu'il/elle souhaiterait occuper.

Nous mettons l'accent sur le *démarrage*. Le premier emploi ne doit pas nécessairement être le **seul** qu'ils occuperont. Il peut s'agir d'un point de départ pour leur parcours professionnel. À présent, après avoir documenté et exploré ses intérêts et ses passions, votre jeune adulte et vous, votre famille et les soignants, avez une meilleure idée de ce qu'il/elle aimerait faire comme travail. Vous pouvez approfondir la conversation sur les possibilités de travail en demandant à votre jeune adulte s'il/si elle :

- Préfère le travail en équipe ou autonome.
- Préfère les activités répétitives ou changer d'activité au cours de la journée de travail.
- Préfère le travail à l'extérieur ou à l'intérieur.
- Préfère le travail avec les enfants, les personnes âgées, les familles et les animaux.
- Préfère un travail propre ou ne craint de se salir un peu.
- Préfère un travail silencieux ou ne pas craindre le bruit.

Pour avoir des idées sur les types d'emplois qui pourraient intéresser votre jeune adulte, consultez le site : [Profileur des intérêts O-Net](#) ou [Vidéos de carrière Work BC](#). N'oubliez pas d'entrer en contact avec un prestataire de services d'emploi de votre communauté qui peut soutenir le processus d'exploration de carrière de votre jeune adulte.

Quitter le système d'enseignement secondaire

Que votre jeune adulte quitte l'école à l'âge de 18 ans ou qu'il/elle attende d'avoir 21 ans, il se peut qu'il/elle ait besoin d'expérimenter plusieurs emplois rémunérés avant de trouver celui qui lui convient le mieux, et ce n'est pas grave! Le prestataire de services de l'emploi peut continuer à travailler avec les employeurs pour les aider à trouver d'autres opportunités.

À ce stade, de nombreuses informations peuvent être recueillies sur votre enfant/jeune adulte concernant ses intérêts, ses passions, ce qu'il aime et n'aime pas et, de manière générale, sa vision de ce qu'il/elle aimerait faire lorsqu'il/elle sera plus grand(e). Et lorsqu'ils deviennent adultes et que vous développez tous les deux un lien aux prestataires de services de l'emploi de votre communauté, le fait de disposer de ces informations dans un seul document est d'une grande importance. Cela donne au [développeur d'emploi](#) un bon point de départ pour apprendre à connaître votre jeune adulte afin qu'il



puisse mieux soutenir le processus de correspondance des emplois.

Nous avons abordé dans la section 1 la planification et la documentation qui peuvent être réalisées à l'aide des ressources scolaires. Il existe également d'autres outils de planification auxquels vous pouvez accéder gratuitement et qui peuvent vous aider à résumer toutes les informations concernant votre enfant.

Partners for Planning, par l'intermédiaire du Planning Network, fournissent des ressources et des conseils précieux aux familles, aux soignants et aux étudiants qui cherchent à planifier la prochaine étape de leur vie - l'âge adulte. [Visitez le site Planning for Adulthood.](#)

L'Hôpital de réadaptation pour enfants Holland Bloorview dispose d'un document personnalisé permettant d'envisager, de travailler et de suivre la préparation au passage à l'âge adulte - visitez [Personalized Transition Plan - My evolving journey into young adulthood](#) (Plan personnalisé - mon parcours évolutif vers l'âge adulte).

En outre, le guide Connections comprend différentes sections, dont Comprendre les transitions et Outils et ressources, qui peuvent vous guider dans votre planification, de la création de votre vision à l'établissement d'objectifs spécifiques.

Enfin, Donna Abbink, coordinatrice de la planification de la transition au conseil scolaire du district de Limestone, a mis au point un certain nombre de [ressources pour guider les familles lors de la transition vers l'âge adulte.](#)



2c. Concept d'emploi

Expliquer le concept d'emploi dès le début du parcours scolaire d'un enfant permet aux élèves d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour passer sans heurts de l'éducation au monde du travail, en soutenant leur développement personnel et professionnel à long terme. Il devrait en être de même pour les élèves présentant des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles. Et cela devrait se faire tôt dans la vie pour mieux préparer ces étudiants.

Les études sont claires : **moins d'une personne sur quatre** ayant des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles a un emploi, comme l'indique le rapport [Faire progresser l'égalité d'accès en milieu de travail pour les personnes ayant une déficience intellectuelle](#). Dans ce rapport, les personnes ayant une expérience vécue, ou auto-intervenants, ont noté qu'ils « veulent des emplois inclusifs qui signifient que les personnes handicapées et non

handicapées travaillent ensemble et reçoivent le même salaire pour le même type de travail. »⁸ Il est impératif que toutes les personnes impliquées dans la vie d'un enfant ayant un trouble du développement et/ou d'une déficience intellectuelle travaillent ensemble pour lui fournir l'éducation, les connaissances, les outils et les possibilités d'acquérir des compétences qu'ils pourront mettre à profit dans le cadre de leur emploi.

Nous discuterons de la manière dont les parents, les soignants, la famille et les éducateurs peuvent poursuivre les conversations sur l'emploi avec des enfants et des jeunes ayant des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles et comment vous pouvez continuer à documenter les résultats de ces conversations.

Les informations présentées dans cette section ne sont pas spécifiques à l'âge, comme c'est le cas dans les deux sections précédentes. Tous ces éléments et activités peuvent être mis en œuvre à tout âge et revus **tout au long du parcours de préemploi et d'emploi**.

Le National Parent Center on Transition and Employment, une organisation américaine, a élaboré un document intitulé [Set an Employment Destination and Map a Course to Get There](#). Ce document présente quelques idées pour relier les centres d'intérêt aux idées d'emploi et quelques questions à se poser pour tracer un chemin vers l'emploi.

La Société canadienne du syndrome de la trisomie 21 propose un [manuel de planification de l'emploi](#) qui peut aider à comprendre l'emploi et à élaborer un plan d'emploi.

Le Family Support Network for Employment (FSNE) a un cours complet, gratuit et en ligne intitulé [« Learning Path](#)

[To Employment » \(Parcours vers l'emploi\)](#) qui offre aux personnes en situation de handicap ainsi que leurs familles et les personnes qui s'occupent d'elles, des connaissances et des outils leur permettant de défendre et d'obtenir un emploi rémunéré significatif.

Le livre blanc [« NEXT STEPS FOR IMPROVEMENT : Identifying the Gaps Between Education and Employability \(PROCHAINES ÉTAPES POUR L'AMÉLIORATION : Identifier les écarts entre l'éducation et l'employabilité\)](#) de L'Association des professionnels en ressources humaines décrit les principales compétences non techniques qui, selon les employeurs, sont absentes chez les diplômés de l'enseignement secondaire qui occupent des emplois de premier échelon. Des compétences telles que le travail en équipe, le souci du détail, la capacité à suivre des instructions, la résolution de problèmes et la coordination avec d'autres. Ce sont des compétences que les familles, les soignants et les éducateurs peuvent développer chez tous les élèves, mais en particulier chez les élèves présentant des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles, car la maîtrise de ces compétences peut prendre plus de temps et nécessiter plus d'entraînement.

À maintes reprises, les employeurs ont fait savoir aux prestataires de services de l'emploi et à des réseaux tels que l'ODEN que les compétences spécialisées - la formation aux tâches spécifiques de l'emploi - peuvent être enseignées sur le lieu de travail. Les clés d'un emploi réussi, comme le montrent les recherches de la Human Resource Professional Association (HRPA), sont des compétences non techniques, et ces compétences ont besoin de temps et de pratique pour être développées.

8 Case, B. (2023, 24 août). Promouvoir l'égalité d'accès sur le lieu de travail pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. CASE MVP. <https://www.supportedemployment.ca/fr/advancing-equal-access-in-the-workplace-for-persons-who-experience-intellectual-disability/>

Poursuivez les discussions avec votre école, les prestataires de services (tels que les ergothérapeutes et/ou les kinésithérapeutes), les prestataires de services de loisirs (prestataires d'activités extrascolaires) et les autres personnes impliquées dans l'éducation de votre enfant, afin de demander comment vous pouvez tous travailler ensemble pour favoriser le développement de ces compétences. Le processus n'a pas besoin d'être compliqué ou accablant, mais il nécessite une attention délibérée. Voir le tableau 2 pour quelques suggestions.

Tableau 2. Les compétences non techniques et la façon dont elles se manifestent sur le lieu de travail

Compétences non techniques suggérées	Définition simple relative à l'emploi
Motivé(e) pour travailler	Veut aller travailler
Digne de confiance	Se présente au travail à l'heure, accomplit les tâches qui lui sont confiées
Fiable	Lorsqu'on lui confie une tâche, il s'en acquitte dans les délais impartis.
Travail d'équipe	Intervenir pour aider les autres en cas de besoin
Résolution de problèmes	Aider lorsque des problèmes se posent, proposer des solutions potentielles et mettre en œuvre des stratégies.

Compétences non techniques suggérées	Définition simple relative à l'emploi
Autorégulation	Maîtriser ses émotions et savoir demander de l'aide
Responsabilité	Accepter la responsabilité des erreurs ou des fautes, s'efforcer de les corriger
Communication	Peut échanger des informations, des idées et des messages entre collègues et superviseurs

Les conversations sur l'emploi peuvent avoir lieu n'importe où et n'importe quand. Lorsque vous et votre enfant êtes dans la communauté, identifiez les opportunités d'emploi que vous voyez. Par exemple, dans le secteur du commerce de détail, on trouve des postes de service à la clientèle, de caissier, de concepteur et d'organisateur d'étagères, de nettoyeur et d'agent d'entretien, de magasinier, etc.

Vous pouvez également demander à votre enfant de parler à différentes personnes de votre famille de ce qu'elles font comme travail rémunéré. Encouragez votre famille et vos amis à partager avec votre enfant l'âge auquel ils ont commencé à travailler, ce qu'ils faisaient, le nombre d'emplois différents qu'ils ont occupés.

Les tâches ménagères avec une récompense sous forme d'argent de poche ou de temps passé sur les appareils électroniques peuvent enseigner que les responsabilités peuvent mener à des récompenses - transposez cela à ce que vous faites au travail et à la manière dont vous êtes payé pour le travail que

vous faites. Lors de la discussion et de l'attribution des tâches à la maison, vous pouvez aussi discuter du travail d'équipe ; chacun a une tâche à accomplir pour aider le foyer à fonctionner.

Lorsque votre fils ou votre fille est à l'école secondaire, envisagez des possibilités [d'observation au poste de travail](#) ; il s'agit d'une occasion de suivre quelqu'un sur son lieu de travail pour apprendre. Il s'agit d'une opportunité à court terme qui peut durer de 1 à 3 semaines. Vous pouvez vous renseigner sur les programmes de mentorat, qui peuvent aider les étudiants souffrant de troubles du développement à s'informer sur les emplois et les carrières et sur la manière dont ceux-ci correspondent à leurs intérêts et à leurs points forts. Les programmes qui s'adressent aux élèves de l'école secondaire sont les suivants :

- [Mentorat Student Links avec Intégration communautaire de l'Ontario](#) (14 à 21 ans).
- [MentorHabilités](#) avec l'Association canadienne de soutien à l'emploi (ACSE) (16 ans et plus).
- [L'Ontario Mentoring Coalition](#) a développé des ressources pour le mentorat des jeunes confrontés à des obstacles à la réussite.



2d. Opportunités au sein de la communauté

Dans les sections précédentes, nous avons discuté du nombre de compétences qui doivent être développées, l'une après l'autre, pour préparer un jeune à l'emploi. Les opportunités communautaires sont essentielles pour mettre en pratique les compétences non techniques que nous avons identifiées comme essentielles pour réussir sur le marché du travail. Les stratégies suivantes ne sont que quelques-unes de celles que vous pouvez mettre en œuvre pour soutenir votre enfant ou votre jeune dans la pratique des compétences qu'ils ont acquises!

Lorsque vous sortez dans la communauté ou dans votre quartier, réduisez la nécessité d'accompagner votre enfant au fur et à mesure qu'il grandit. Cela peut devenir une habitude et entraver le développement de la capacité à suivre ses pairs ou le personnel de soutien à l'école. De plus, lorsque les enfants deviennent des adolescents et des adultes, et si votre famille fait appel à un

travailleur contractuel pour les aider, vous devez vous assurer que l'utilisation de salutations appropriées (donner la main plutôt que de donner des câlins) soit un objectif à atteindre dès le plus jeune âge.

Des ressources sur les limites sociales et physiques ainsi que sur d'autres aspects des relations et de la sexualité sont disponibles auprès de la [Société canadienne du syndrome de la trisomie 21](#) et de [Talking About Sexuality in Canadian Communities](#). Les frontières sociales sont importantes dans le contexte de l'emploi!

Le bénévolat peut être l'occasion d'acquérir des compétences transférables sur le lieu de travail. Accéder aux sites Web ou agences de bénévolat local pour trouver des opportunités dans votre communauté. Voici quelques ressources :

Lien à l'emploi :

Le bénévolat peut être une occasion de nouer des liens, de s'informer sur les possibilités d'emploi au sein de la communauté et de construire un capital social.

- [L'Ontario Volunteer Centre Network](#) est composé de centres de bénévolat actifs dans toute la province de l'Ontario. Utilisez la carte du site Web pour localiser votre centre de bénévolat local, que vous pouvez contacter pour vous impliquer!
- [Un pas en avant : guide pour l'intégration des bénévoles atteints de déficience intellectuelle](#) fournit un guide pour aider les personnes ayant une déficience intellectuelle à participer à des activités de bénévolat.
- [The Volunteer Well](#) : Une communauté en ligne inclusive pour trouver des opportunités de bénévolat. Elle met en relation les personnes dans le besoin et les personnes désireuses de faire du bénévolat.



Moments de réflexion

Un mot sur le bénévolat

Le bénévolat est une opportunité incroyablement gratifiante qui peut aider une personne à développer des compétences clés qu'elle pourra mettre à profit dans son travail.

Toutefois, nous devons veiller à ce que le bénévolat des jeunes et des adultes ayant des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles se fait dans le cadre de ce qui est véritablement du **bénévolat**.

Nous ne faisons pas de bénévolat dans des lieux ou à des postes où d'autres personnes sont rémunérées pour le même rôle - par exemple, nous ne faisons pas de bénévolat dans une pizzeria, un atelier de mécanique automobile ou un magasin de détail. Cette pratique est non seulement potentiellement illégale, mais elle donne également l'impression que

cette entreprise considère que l'embauche d'une personne en situation de handicap n'est pas une proposition de valeur, qu'elle peut être proposée comme « main-d'œuvre gratuite ».

En Ontario, [les essais de travail doivent être rémunérés \(à partir de la fin de 2023\)](#) - il faut donc se méfier des idées visant à utiliser le « bénévolat » pour faire un essai afin de voir si la personne peut faire le travail ; cela posera un problème à la fois pour l'employeur et potentiellement pour votre jeune.

- Consultez les organisations locales de trisomie 21, les clubs rotariens, les églises, les hôpitaux, les banques alimentaires locales, Habitat pour l'humanité, la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA), Centraide et d'autres organisations à but non lucratif.
- Renseignez-vous auprès du **service d'orientation** de votre école secondaire pour connaître d'autres possibilités de bénévolat dans votre communauté. Étant donné que de nombreux étudiants doivent effectuer 40 heures d'engagement communautaire, ils trouvent souvent des opportunités par l'intermédiaire de ce département dans leur école.

Encourager l'utilisation des transports en commun, en tant qu'autre objectif pour développer les opportunités au sein de la communauté - si vous êtes dans une région où les transports en commun sont disponibles et accessibles.

Lien à l'emploi :

L'introduction des transports publics est importante! Plus les personnes sont autonomes en matière de transport public, plus elles auront de possibilités de trouver un emploi.

Une fois en contact avec un fournisseur de services d'emploi ou un organisme communautaire soutenu par Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, discutez avec eux des objectifs typiques en matière de transport en commun. Par exemple, le prestataire de services de l'emploi concentre-t-il ses activités de développement de l'emploi dans un certain rayon autour du lieu de résidence du demandeur d'emploi? Emploi ne nécessitant pas plus de 2 bus ou 1 transfert. L'emploi est-il accessible à pied? Considérez le transport et la

distance entre le domicile et le lieu de travail comme un obstacle potentiel qu'il vous faudra surmonter dès le début de la relation avec votre système d'aide à l'emploi.

Lorsqu'il/elle commence à utiliser les transports en commun, informez votre jeune adulte :

- comment utiliser un billet de transport, une carte de transport ou de l'argent liquide
- Où s'asseoir dans le bus et stratégies en ce qui concerne parler aux étrangers
- Chercher des points de repère pour se rendre à destination
- Comment signaler le prochain arrêt pour descendre

Il est possible de développer l'indépendance avec l'intention de le faire :

- Lorsque vous êtes tous deux convaincus que votre enfant possède les compétences décrites ci-dessus, voyagez avec votre jeune adulte, mais laissez-le/la prendre l'initiative, et asseyez-vous à l'écart dans le bus.
- Lorsque vous vous sentez à l'aise avec le fait que votre enfant prenne les devants et se débrouille seul(e) dans les transports en commun, assurez-vous que votre jeune adulte dispose d'un



téléphone portable et envisagez de suivre le bus dans lequel il se déplace.

- Le but ultime est d'être suffisamment à l'aise pour que vous, en tant que parent ou soignant, et votre enfant puissiez voyager séparément et vous retrouver à destination.

[MagnusCards^{MD}](#) est une application qui utilise des guides visuels et des récits sociaux pour aider les personnes atteintes de troubles du développement et/ou de déficiences intellectuelles à s'engager dans tous les aspects de leur vie quotidienne. Elle s'est associée à un certain nombre de réseaux de transport en commun de l'Ontario pour offrir son service de « cartes de voyage ». Par exemple, vous pouvez lire un article sur leur partenariat avec [Barrie Transit](#) pour créer des cartes de transport en commun Magnus pour cette région. D'autres systèmes de transport ont mis en place des programmes visant à sécuriser les déplacements des personnes ayant des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles. Par exemple, [Discover My Route](#) est un programme de la Toronto Transit Commission (TTC).

Lorsque vous discutez des transports en commun, pensez également à la sécurité des piétons lorsqu'ils traversent la rue. Il s'agit là d'une autre compétence que vous pouvez mettre en pratique très tôt avec votre enfant ; plus il/elle aura de pratique, plus il/elle sera en sécurité. Voici une vidéo qui explique comment traverser la rue en toute sécurité.



2e. Communication

Il est essentiel de pouvoir communiquer sur le lieu de travail. La communication peut avoir des aspects différents selon les personnes. Une jeune personne qui souffre d'un trouble du développement et/ou d'une déficience intellectuelle et qui est [non vocale](#) (c'est-à-dire qu'elle n'utilise pas de mots pour communiquer ou ne parle pas pour communiquer) peut néanmoins communiquer de nombreuses manières différentes, notamment par des gestes, le langage corporel, des images et l'utilisation de technologies d'assistance.

Vous cherchez des moyens d'encourager la communication spontanée? Vous pouvez consulter un outil créé par le centre ErinoakKids appelé [Communication Temptations](#). Les tentations de communication sont utilisées lorsque l'environnement est structuré de telle sorte que l'enfant doit communiquer spontanément avec une autre personne dans son environnement (Prizant et Wetherby, 1985).





Une personne qui ne parle pas peut utiliser un téléphone portable pour taper des messages ou utiliser des applications et des dispositifs pour communiquer (du texte à la voix). La personne pourrait utiliser une application pour la majorité des communications et, sur le lieu de travail, cela serait considéré comme une adaptation du lieu de travail. L'utilisation de la dactylographie ou de l'envoi de SMS peut aider un jeune qui a des difficultés à articuler. Tout système de communication (dispositif ou application) doit être efficace et fonctionner en temps réel ; il faut donc beaucoup de pratique pour utiliser l'appareil/l'application de manière efficace ; cela peut prendre quelques essais pour identifier ce qui convient le mieux à un individu pour l'utiliser comme outil de communication.

Des études⁹ montrent que l'amélioration des capacités de lecture et d'écriture peut favoriser la communication verbale. Discutez avec l'orthophoniste de l'école du soutien à la communication via les ressources de l'école.

Sur le lieu de travail, il est important de pouvoir communiquer sur les risques de

sécurité, de poser des questions et de demander des adaptations. Beaucoup de choses peuvent être faites pendant les années de l'école secondaire pour aider les élèves à apprendre ces concepts de sécurité sur le lieu de travail et de l'adaptation.

Les adultes peuvent aider les jeunes atteints de troubles du développement et/ou de déficiences intellectuelles à apprendre l'étiquette de la communication sur le lieu de travail - des aspects tels que le fait de communiquer à tour de rôle, de ne pas trop partager, de savoir quand arrêter une conversation pour retourner au travail, sont autant de compétences qui doivent être enseignées et mises en pratique. Les prestataires de services de l'emploi ont souvent des programmes consacrés à l'acquisition de ce type de compétences, alors renseignez-vous sur

Les compétences sociales générales ou les bonnes manières sont toujours appréciées sur le lieu de travail. Les élèves de l'école primaire et de l'école secondaire doivent être sensibilisés à l'importance de dire « s'il vous plaît » et « merci », d'ouvrir les portes aux autres, d'être polis et attentifs aux autres, etc. Ces bonnes manières peuvent s'avérer très utiles dans un environnement de travail!

Comme nous l'avons mentionné dans la première section, il est particulièrement important d'aider les enfants, qu'ils ont un handicap ou non, à développer des stratégies d'autorégulation avant qu'ils ne deviennent des adolescents. Se référer à l'échelle de 5 points ou aux zones de régulation et aider le/la jeune à comprendre où il/elle se situe sur l'échelle et élaborer des stratégies de régulation. Il est important de savoir maîtriser ses frustrations sur le lieu de travail.

9 Taylor & Francis Online : Révision par les pairs. Consulté le 5 août 2024. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/21515581.2024.2319667>



2f. Célébrer les succès

Vous et votre enfant connaîtrez de nombreux succès au fur et à mesure qu'il/elle passera de l'état d'enfant à celui d'adolescent, de jeune adulte à celui d'adulte ; notez les succès de votre enfant, même s'ils sont minimes!



Les petites réussites mènent aux grandes réussites

Il est important de prendre le temps de célébrer votre détermination à faire acquérir à votre enfant des compétences qui l'aideront à devenir un(e) adulte épanoui(e). Ne vous découragez pas si les progrès ne sont pas aussi rapides que vous l'espérez.

Il est important de reconnaître qu'il ne s'agit pas d'un parcours linéaire. Vous pourriez faire « 2 pas en avant et 1 pas en arrière ». Les compétences que vous pensiez maîtriser peuvent avoir besoin d'être réappries, ce qui n'est pas grave! La vie nous arrive et nous ne pouvons pas prévoir comment les événements de la vie d'un enfant (maladie, décès d'un grand-parent préféré, perte d'un animal de compagnie) peuvent avoir un impact sur lui/elle et sur ses capacités d'apprentissage.

Il est important de renforcer et de féliciter les réalisations lorsqu'un objectif particulier est atteint.

Vous avez besoin d'idées pour célébrer les réussites? Consultez ce lien : [39 Simple Ways to Celebrate Your Child's Success](#).

Partie 3

Fournisseur de services d'emploi

Les prestataires de services de l'emploi sont des agences qui peuvent aider les personnes en situation de handicap à trouver et à conserver un emploi. Ces agences relèvent d'Emploi Ontario et travaillent avec les demandeurs d'emploi et les employeurs pour trouver des emplois soumis à la concurrence, c'est-à-dire au salaire minimum ou mieux.

Il s'agit généralement d'un service gratuit et il peut y avoir de nombreux fournisseurs de services d'emploi dans votre région. Pour trouver les fournisseurs de services d'emploi de votre région, consultez le site d'Emploi Ontario à :

<https://www.ontario.ca/fr/page/emploi-ontario>



Renseignez-vous auprès de votre école ou de votre conseil scolaire pour savoir s'ils organisent un salon des ressources d'aide à l'emploi. Le conseil scolaire pourrait réunir les prestataires de services de l'emploi de votre région pour une foire d'information à l'intention des élèves et de leurs familles.

Vous devrez choisir **un** prestataire de services de l'emploi avec lequel vous travaillerez, alors renseignez-vous pour trouver celui qui conviendra le mieux votre jeune adulte. En règle générale, pour faire appel à un prestataire de services de

l'emploi dans le cadre du programme Emploi Ontario, le demandeur d'emploi doit être en mesure de travailler au moins 20 heures par semaine.

REMARQUE : Les organisations qui **ne sont pas** financées par Emploi Ontario peuvent vous proposer une aide à l'emploi, moyennant des frais, que vous pouvez accéder et n'ont pas besoin de satisfaire à cette exigence de 20 heures de travail par semaine. Là encore, renseignez-vous auprès de chaque organisation pour déterminer les services qu'elle peut offrir à votre jeune adulte.

Bien que les prestataires de services de l'emploi ne commencent à offrir leurs services que lorsqu'une personne est prête à chercher du travail, ils pourraient être heureux d'avoir l'occasion de vous parler, à vous et à votre adolescent, de leurs aides et de leurs services dès la 9e ou la 10e année d'études. Si vous souhaitez parler à un prestataire de services, faites-lui savoir que vous construisez un parcours vers l'emploi et que vous aimeriez obtenir des informations sur les aides, la main-d'œuvre dans votre région et ce que vous devriez inclure dans votre planification scolaire.

Comme votre jeune adulte se rapproche de l'obtention de son diplôme, envisagez de commencer votre recherche d'un prestataire de services de l'emploi six mois avant l'obtention de son diplôme. Si vous disposez d'un prestataire de services



quelques mois avant la fin de l'année scolaire, celui-ci peut être en mesure de recueillir des informations précieuses auprès du personnel de l'école. Le prestataire peut également rendre visite au demandeur d'emploi sur son lieu de stage.

Voici quelques questions que vous pouvez poser, suggérées par le Family Support Network for Employment dans son cours en ligne.

Parcours d'apprentissage vers l'emploi :

- ✓ Qui finance votre service de l'emploi?
- ✓ Quelle est votre expérience de l'accompagnement d'une personne ayant des capacités différentes?
- ✓ Soyez spécifique à votre situation : TSA, trouble du développement, déficience auditive ou visuelle, etc.
- ✓ Quelles sont les étapes que mon jeune adulte peut s'attendre à franchir?

- ✓ Combien de temps ces mesures dureront-elles?
- ✓ Combien de personnes aidez-vous chaque année?
- ✓ Combien d'entre eux sont employés avec succès?
- ✓ Qu'arrive-t-il à ceux qui ne réussissent pas?
- ✓ Comment savoir si les jeunes et l'employeur sont satisfaits?
- ✓ Avec combien d'entreprises travaillez-vous actuellement?
- ✓ Que fera mon/ma jeune adulte lorsqu'il/elle cherchera un emploi?

Une fois que vous avez choisi un prestataire, celui-ci procède à un entretien préliminaire afin de discuter de votre expérience professionnelle, de vos compétences, de vos centres d'intérêt et de vos objectifs. Toutes les informations



que vous et votre jeune adulte avez recueillies en cours de route seront une information précieuse pour le prestataire de services! Encouragez votre jeune adulte à répondre lui-même aux questions d'accueil afin que le prestataire puisse apprendre à le/la connaître.



Votre école peut inviter un prestataire de services à venir à l'école pour rencontrer une classe d'élèves. Ils peuvent être en mesure de proposer des ateliers sur l'emploi

Un plan d'emploi sera élaboré, qui peut comprendre les éléments suivants :

- ✓ Création/révision d'un CV et d'une lettre de motivation
- ✓ Discussion initiale sur la divulgation d'un handicap
- ✓ Discussion initiale sur les adaptations
- ✓ Planifier la prise de contact avec des employeurs potentiels
- ✓ Organiser des entretiens
- ✓ Prévoir de s'entraîner à l'entretien
- ✓ Examiner le plan de transport vers le lieu de travail

Veillez à informer le prestataire de la date à laquelle vous espérez commencer un nouvel emploi. Si vous avez prévu des vacances en famille pendant l'été qui suit l'obtention du diplôme, faites-en part au prestataire. Les nouveaux employés ne

peuvent pas commencer un nouvel emploi et demander ensuite deux semaines de congé pour des vacances en famille.

Une fois qu'il a trouvé un emploi, le prestataire de services peut fournir une aide à la formation et un accompagnement professionnel à court terme. Le prestataire de services conservera également le client pendant une durée maximale d'un an. La « rétention » est un suivi régulier de l'employé et de l'employeur afin de les aider à acquérir de nouvelles compétences ou à résoudre les problèmes qui pourraient se poser. Si le stage n'aboutit pas, ils peuvent aider à trouver d'autres possibilités d'emploi.

L'un des avantages de faire appel à un prestataire de services est qu'il peut résoudre tous les problèmes susceptibles de survenir sur le lieu de travail. Les employeurs préfèrent communiquer directement avec l'employé et le prestataire de services, et pas nécessairement avec les parents de l'employé - après tout, le client est un adulte et mérite ce respect!

Tous les efforts que vous avez déployés pour lui confier progressivement des responsabilités, l'aider à acquérir des compétences et de l'indépendance, et lui fournir des possibilités de découvrir et d'identifier les intérêts seront évidents! Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas d'obstacles sur la route, mais il/elle sera sur la bonne voie!

Félicitations pour votre persévérance!

Partie 4

L'esprit d'entreprise et le travail indépendant

L'entrepreneuriat et le travail indépendant offrent une opportunité unique pour les personnes ayant des troubles du développement ou des déficiences intellectuelles, tout comme pour les personnes n'ayant pas un handicap. Ces types d'emploi offrent la possibilité de créer des environnements de travail et des horaires personnalisés qui répondent aux besoins individuels. Ils permettent aux personnes de tirer parti de leurs forces et de leurs passions, tout en surmontant les obstacles traditionnels sur le lieu de travail.

L'entrepreneuriat implique la création d'une entreprise, la prise de risques financiers, l'emploi d'autres personnes et l'espoir de réaliser des bénéfices en retour, qui vous soutiennent, vous et vos employés. On parle de travail indépendant lorsque la personne travaille pour elle-même, sans avoir d'employés, et qu'elle gère l'entreprise pour son propre compte. Vous pouvez lire un bref article sur les différences entre l'entrepreneuriat et le travail indépendant en visitant le site : [Recommençons! Entrepreneuriat c. travail indépendant.](#)

Lorsque vous envisagez l'un ou l'autre de ces modèles d'emploi, posez et examinez certaines de ces questions avec votre jeune :

- Possède-t-il/elle des compétences spécifiques commercialisables?
- Aurait-il/elle un article à créer et à vendre?
- Ou une idée plus grande, pour résoudre un problème auquel il/elle a réfléchi.

Vous et votre jeune adulte pouvez envisager de vous lancer dans l'entrepreneuriat ou le travail indépendant si la situation de vie ou de santé de votre jeune adulte ne lui permet pas d'accéder à un emploi traditionnel.

En Ontario, le gouvernement provincial propose [Entreprise d'été](#), un programme provincial offert par les municipalités pour les jeunes qui veulent essayer de créer une entreprise. Le programme offre une bourse pouvant aller jusqu'à 3 000 \$ pour les jeunes âgés de 15 à 29 ans. Le/la jeune doit retourner à l'école (secondaire ou postsecondaire) après l'été. Pour en savoir plus sur les réussites de ce programme, visitez le site : [Annuaire de l'entreprise d'été.](#)

Certains fournisseurs de services d'emploi, par l'intermédiaire d'Emploi Ontario, peuvent également aider les personnes ayant un handicap (non spécifique à un trouble du développement ou à une déficience intellectuelle) à créer leur propre entreprise ou à devenir indépendantes. Vous pouvez demander de plus amples informations à votre fournisseur local de services pour l'emploi.

Si vous cherchez à vous inspirer d'autres personnes qui ont fait du travail indépendant ou de l'entrepreneuriat leur modèle d'emploi, consultez les liens ci-dessous (certains sont canadiens et d'autres américains) :

Niam Jain Artiste

[L'artiste autiste canadienne Niam Jain](#)



Andrew Banar ; Group Hug Apparel

Un créateur de vêtements local nommé un héros canadien de la trisomie 21

Anthony at your service

Voici Anthony, un homme autiste qui a sa propre entreprise de livraison.

Aaron the Brick Guy

Voici Aaron, un homme autiste un autiste qui a créé sa propre entreprise d'art en briques.

Brad Who Builds Things

Voici Brad, un homme autiste qui construit des choses

Comment l'amour des jeux de construction a contribué à changer la vie d'un homme autiste

Sean Underestimating

Voici Sean, un homme autiste qui adore les trains

John's Crazy socks

John's Crazy Socks: Une mission pour répandre le bonheur

Colletley's Cookies

Changer le monde, un biscuit à la fois

Entreprise de chemises d'été :

Be Kind to Everyone

Be Kind to Everyone

Applewood Acres High School Design

Abilities Instagram @[design_abilities](#)

Partie 5

Autres facteurs de réussite en matière d'emploi

Garantir la réussite professionnelle implique plusieurs considérations - nous avons déjà parlé de l'acquisition de compétences et de l'évaluation des progrès, de l'accès aux opportunités et de la nécessité de veiller à ce que tous les acteurs de la vie de votre enfant aient des attentes plus élevées en ce qui concerne l'emploi en tant qu'option viable pour lui/elle après avoir quitté le système d'éducation. Mais il existe d'autres considérations connexes qui peuvent faciliter la transition vers l'emploi.

Numéro d'assurance sociale (NAS)

Si vous ne l'avez pas encore fait, assurez-vous que votre enfant possède un numéro d'assurance sociale (NAS). Un NAS est un identifiant unique attribué aux citoyens canadiens, aux résidents permanents et aux résidents temporaires par le gouvernement du Canada. Il est utilisé principalement pour :

- **Objectifs fiscaux :** Le NAS est nécessaire pour déclarer les impôts, recevoir les remboursements d'impôts et s'assurer que les paiements d'impôts sont correctement crédités.
- **Emploi :** Les employeurs ont besoin du NAS pour déclarer les revenus et les déductions à l'Agence du revenu du Canada (ARC), et il est également utilisé pour confirmer l'admissibilité d'un employé à travailler au Canada.

- **Prestations du gouvernement :**

Le NAS est utilisé pour accéder à divers programmes et prestations gouvernementaux, tels que l'assurance-emploi (AE), le Régime de pensions du Canada (RPC) et la Sécurité de la vieillesse (SV).

- **Services financiers :** Il est souvent exigé lors de l'ouverture d'un compte bancaire ou d'une demande de crédit, car il permet de vérifier l'identité et de prévenir la fraude.

Le NAS est confidentiel et doit être protégé pour éviter toute usurpation d'identité.

Compte bancaire

L'ouverture d'un compte bancaire est plus facile lorsque votre enfant est âgé de moins de 16 ans, et vous pouvez peut-être en ouvrir un sans frais ou avec des frais très réduits parce qu'il/elle est encore considéré(e) comme dépendant.

Crédit d'impôt pour les personnes en situation de handicap

Envisagez de demander le crédit d'impôt pour personnes handicapées. Le crédit d'impôt pour personnes handicapées est un montant qui peut être utilisé pour réduire le montant des impôts à payer. La demande peut être consultée en ligne. Une partie de la demande doit être

remplie par un médecin. Bien que vous ne deviez pas renouveler votre demande chaque année, le gouvernement peut vous demander de le faire à un moment ou à un autre.

Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)

Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) pour votre enfant. Le REEI a été créé par le gouvernement du Canada en 2008 pour aider les Canadiens en situation de handicap à acquérir une sécurité financière. Grâce aux cotisations personnelles, aux subventions et aux bons fournis par le gouvernement canadien et aux possibilités de faire croître le régime par le biais de diverses options de placement, un REEI peut croître rapidement. Vous pouvez trouver plus d'informations via Partners for Planning sur la page de son site Web intitulée « [Introduction au REEI](#) ».

Prise de décision assistée c. Garde

Étudier la prise de décision assistée par rapport à la garde pour se préparer à l'âge adulte ; connaître les droits de votre jeune adulte lorsqu'il atteint l'âge de 18 ans et vos responsabilités en tant que parent ; de plus amples informations peuvent être obtenues auprès de votre agence locale d'intégration communautaire ou de Partners for Planning (webinaires en ligne). Vous pouvez envisager de rejoindre un groupe de parents qui a d'autres parents d'enfants qui planifient également leur transition.

Identification du gouvernement

À l'âge de 16 ans, envisagez d'obtenir la carte-photo de l'Ontario comme pièce d'identité gouvernementale. Celle-ci peut tenir lieu de permis de conduire et peut

être obtenue dans n'importe quel bureau de Service Ontario. Si votre jeune adulte obtient son permis de conduire, celui-ci remplacera la carte d'identité avec photo de l'Ontario.

Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (SOPDI)

À l'âge de 16 ans, vous pouvez commencer à faire une demande auprès de Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (SOPDI) et des différentes options de financement disponibles. En Ontario, une évaluation psychopédagogique est nécessaire pour accéder aux services de développement, car elle fournit une évaluation complète du fonctionnement cognitif, scolaire et comportemental de la personne. L'[évaluation psychologique](#) et éducative est effectuée par un psychologue ou un associé en psychologie. L'âge au moment de l'évaluation psychopédagogique peut ne pas avoir d'importance. Si vous disposez d'une évaluation réalisée lorsque votre enfant était jeune, vous pouvez la joindre à votre demande. Les SOPDI vous diront s'ils ont besoin de plus d'informations.

Les moyens d'obtenir une évaluation psychologique et éducative sont les suivants :

- La plupart des écoles suggéreront qu'elles bénéficieraient de cette évaluation et proposeront de l'administrer pour aider à répondre aux points forts et aux besoins de l'apprenant en matière d'éducation. Discutez avec l'école de votre enfant de la possibilité de faire réaliser l'évaluation par le conseil scolaire. Une fois l'évaluation terminée, le psychologue vous expliquera les résultats de l'évaluation et vous en

remettra une copie. **Bien que le conseil scolaire fournisse cette évaluation gratuitement, la liste d'attente peut être longue.**

- Les organismes (tels que les programmes de formation en psychologie au sein d'une université) qui peuvent proposer des tests gratuits ou à faible coût.
- Consulter un psychologue exerçant en cabinet privé peut être la solution la plus rapide. Dans de nombreux cas, le régime d'assurance maladie d'un membre de la famille peut couvrir une partie de ces dépenses.¹⁰

Pour plus d'informations sur Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (SOPDI), visitez le site <https://www.sopdi.ca/fr/>

Une fois qu'il/elle aura été approuvé(e) par les SOPDI, votre jeune adulte aura accès au [financement du Programme Passeport](#). Le fait de déterminer l'éligibilité de votre enfant (pour SOPDI et le financement du Programme Passeport) avant l'âge de 17,5 ans facilitera la demande du Programme ontarien d'aide aux personnes handicapées - Aide au revenu. En d'autres termes, ne retardez pas le processus de demande au SOPDI.

Financement des passeports

Passeport est un programme qui aide les adultes de 18 ans ou plus ayant une déficience intellectuelle à participer à la vie de leur communauté et à vivre de la manière la plus autonome possible. Le Programme Passeport est un programme remboursable. Cela signifie que vous devez vous assurer que la dépense est éligible au financement du Programme Passeport, puis vous devez payer la dépense et présenter le reçu pour obtenir le remboursement. En plus d'autres

choses qui favorisent l'autonomie, une partie du financement du Programme Passeport peut être utilisée pour aider à développer les compétences nécessaires pour postuler à un emploi et le conserver.

Voici comment le financement du Programme Passeport peut être utilisé à des fins d'emploi :

- **Accompagnement et soutien à l'emploi** : Le financement peut couvrir le coût des services d'accompagnement à l'emploi qui offrent un soutien sur place pour aider les nouveaux employés qui ont un handicap à s'orienter dans leur environnement de travail, à développer des compétences spécifiques à leur emploi et à relever d'éventuels défis.
- **Développement des compétences par le biais de programmes de formation** : Les demandeurs d'emploi peuvent utiliser le financement du Programme Passeport pour accéder à des programmes spécialisés de formation préalable à l'emploi qui améliorent leurs compétences professionnelles et renforcent leur employabilité. Il peut s'agir d'ateliers, de cours ou de certifications en rapport avec leur domaine de travail.
- **Technologie et équipement d'assistance** : Le financement du Programme Passeport peut être utilisé pour l'achat de technologies d'assistance ou d'équipements adaptés qui permettent à une personne d'accomplir efficacement ses tâches professionnelles. Il peut s'agir de logiciels spécialisés, d'outils ergonomiques ou de dispositifs de communication.
- **Transport et accessibilité** : Le financement peut couvrir les dépenses liées au transport vers et depuis le lieu de travail si les transports en commun

¹⁰ Évaluation psychopédagogique : Ontario : Services de santé mentale, aide et soutien : eSantéMentale.ca. (n.d.). eMentalHealth.ca Répertoire de ressources. <https://www.esantementale.ca/Ontario/Psychoeducational-Assessment/index.php?m=heading&ID=453&%3A-%3Atext=This%20is%20paid%20for%20by%2Cis%20usually%20the%20quickest%20option>

ne sont pas accessibles ou si d'autres moyens de transport sont nécessaires.

- Soutiens liés à l'emploi : Le financement peut être utilisé pour embaucher des assistants personnels qui aident à accomplir les activités quotidiennes liées à l'emploi, telles que les soins personnels ou la gestion des tâches liées au travail.
- Services de placement : Le financement peut être utilisé pour travailler avec des agences pour l'emploi ou des services de placement spécialisés dans la mise en relation de personnes ayant des troubles du développement avec des offres d'emploi appropriées.

Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées - Aide au revenu (POSPH)

L'aide au revenu du POSPH est un montant mensuel à utiliser pour les dépenses de la vie quotidienne. S'il est approuvé, le POSPH comprend également un forfait de prestations de base (c.-à-d. ordonnances, soins dentaires, soins de la vue). La demande peut commencer à l'âge de 17 ½ ans.

Quelques éléments à prendre en compte dans la procédure de demande d'aide au titre du POSPH :

- Bien que le parent prenne l'initiative de remplir la demande avec et pour son jeune adulte, le demandeur est le jeune adulte, pas le parent. Par conséquent, deux éléments doivent être prouvés par le demandeur. (et non la famille dans son ensemble) :

1. Besoins financiers

- Basés sur les finances du demandeur, et non de celles de ses parents
- Le demandeur ne peut pas avoir

plus de 40 000,00 \$ d'actifs liquides

- Le REEI n'est pas considéré comme un actif liquide

2. Preuve d'invalidité

- Peut présenter la lettre d'admissibilité aux SOPDI comme preuve de son handicap au titre d'une « catégorie prescrite ».
- Si vous n'avez pas la lettre d'éligibilité des SOPDI, vous recevrez un dossier à remplir par un praticien de la santé et celui-ci sera renvoyé pour décision.

La lettre d'admissibilité des SOPDI servira de preuve de handicap pour l'aide au revenu du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées dans le cadre d'une « catégorie prescrite ». Cela signifie que vous avez déjà prouvé votre handicap à un organisme gouvernemental, SOPDI, et que cette lettre peut donc servir de preuve de handicap pour le POSPH. Là encore, il est conseillé d'entamer la procédure de demande de prestations du POSPH à environ 17,5 ans.

Le montant qu'une personne peut recevoir au titre du soutien au revenu du POSPH est de **1 368 \$ par mois** au maximum et peut être ajusté en fonction de sa situation. Cette aide au revenu est également ajustée en juillet de chaque année, sur la base de l'inflation.¹¹

Aides et services dans le secteur de l'enfance

À l'âge de 18 ans, votre jeune adulte passera du « secteur des enfants » au « secteur des adultes ». Certains financements et services dont bénéficiait votre enfant prendront fin et d'autres aides et services pourront être mis en place (s'il/elle est éligible).

11 Soutien au revenu du POSPH. (n.d.). ontario.ca. <https://www.ontario.ca/fr/page/soutien-du-revenu-du-posph>

Les financements qui prendront fin à l'âge de 18 ans sont les suivants :

- [Programme ontarien pour l'autisme \(OAP\)](#)
- [Financement des Services particuliers à domicile \(SPD\)](#)
- [Programme d'aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave \(AEHG\)](#)

REMARQUE : L'AEHG pourrait être administrée par le biais du POSPH. Puisque l'AEHG est basée en partie sur le revenu familial, le/la demandeur(se) (votre jeune adulte) devra tout de même présenter une demande de soutien du revenu de POSPH à 17,5 ans, car l'admissibilité est maintenant basée sur le/la demandeur(se) seulement.

Besoin de renseignements supplémentaires?

Où trouver plus d'informations sur tous ces programmes? [Partners for Planning \(P4P\)](#) est une excellente ressource! P4P est une organisation nationale à but non lucratif qui soutient les personnes ayant un trouble du développement. Les personnes en situation de handicap et leurs familles doivent être proactives dans la planification de l'avenir. P4P propose de nombreuses ressources gratuites et des webinaires sur le soutien et les

services que les familles souhaitent connaître, notamment le PSPD, le POSPH, les SOPDI, la construction d'une bonne vie, la prise de décision de soutien et bien plus encore. Visitez leur site Web pour plus d'informations : <https://www.planningnetwork.ca/>



Moments de réflexion

Un mot sur « le POSPH et l'emploi »

Il peut y avoir des idées fausses concernant les personnes qui reçoivent le POSPH et leur capacité à travailler. Il est tout à fait possible d'être bénéficiaire de l'aide au revenu du POSPH ET de travailler tout en continuant à recevoir des prestations, bien qu'il y ait des règles et des lignes directrices spécifiques à suivre.

Il est toujours préférable de s'adresser au bureau du POSPH pour obtenir de l'aide sur les règles et les lignes directrices.

Partie 6

Poursuite de l'éducation et de la formation après l'école secondaire

La fin de l'école secondaire ne signifie pas la *fin de l'apprentissage*. Votre jeune adulte voudra peut-être continuer à se former avant d'entrer dans le monde du travail. Voici quelques options pour continuer à développer et à apprendre la lecture, l'écriture et le calcul, ainsi que d'autres compétences importantes pour favoriser sa réussite professionnelle.

Formation de base des adultes financée par Emploi Ontario - alphabétisation (18 ans et plus)

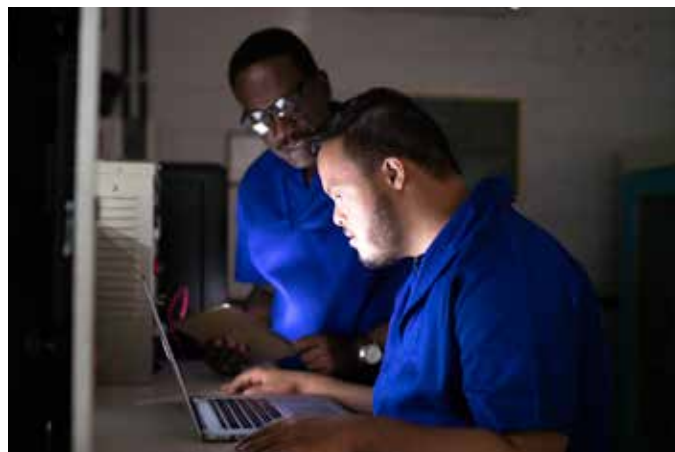
Le programme ontarien d'Alphabétisation et formation de base (AFB) aide les adultes de l'Ontario à développer et à appliquer des compétences en matière de communication, de calcul, de relations interpersonnelles et de technologies numériques afin d'atteindre leurs objectifs. Le programme d'AFB s'adresse aux apprenants qui ont des objectifs pour réussir la transition vers l'emploi, l'enseignement postsecondaire, l'apprentissage, l'école secondaire et une plus grande indépendance. Le programme s'adresse à des apprenants qui peuvent être confrontés à divers obstacles à l'apprentissage.

Programmes collégiaux subventionnés

L'Ontario compte de nombreux collèges qui offrent différentes possibilités de formation. La plupart des gens connaissent les différents programmes

universitaires qui mènent à des certificats, des diplômes et des titres universitaires. L'admission à ces programmes dépend des prérequis et des notes obtenues à l'école secondaire. Les collèges de la province proposent également davantage de programmes d'enseignement supérieur subventionnés. Les programmes d'enseignement supérieur assisté font référence à des programmes éducatifs conçus pour accueillir des étudiants ayant des besoins divers, y compris des étudiants ayant des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles.

Contrairement à l'école primaire ou secondaire, les programmes collégiaux requièrent une demande d'inscription, des conditions d'admission et des frais de scolarité pour participer au programme. Lorsque vous envisagez de poser votre candidature à un programme d'études supérieures, prenez le temps d'étudier les conditions d'admission en fonction des résultats obtenus à l'école secondaire.



Comme expliqué plus loin dans ce manuel, les élèves peuvent quitter l'école secondaire avec un certificat de rendement (CR), un certificat d'études secondaires de l'Ontario (CESO) ou un diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO). Pour le DESO, il existe trois niveaux d'anglais qui auraient pu être atteints à l'école secondaire : le niveau universitaire, le niveau collégial et le niveau professionnel. Pour un programme universitaire typique, les établissements d'enseignement supérieur exigent la réussite d'un cours d'anglais de niveau universitaire ou collégial pendant la période d'études secondaires.

Si un étudiant a réussi le cours d'anglais en milieu de travail, à moins que l'exigence du programme ne mentionne l'anglais en milieu de travail comme une exigence, les étudiants peuvent avoir besoin de suivre une mise à niveau académique avant de pouvoir s'inscrire à un programme d'études supérieures. Le rattrapage scolaire est offert dans tous les collèges de l'Ontario, sans frais de scolarité, et constitue une occasion d'aider les étudiants à acquérir des compétences et à améliorer leurs résultats scolaires. Les étudiants peuvent avoir besoin d'une évaluation pour déterminer leur éligibilité à ce programme. Il peut y avoir une condition d'âge pour participer à ce programme.

D'autres programmes collégiaux mentionnent le DESO comme condition d'admission ou exigent que le candidat soit un **étudiant adulte**. Un étudiant adulte est un étudiant âgé de 19 ans ou plus qui n'a pas obtenu de diplôme de DESO.

Certains établissements d'enseignement supérieur proposent des programmes aux étudiants qui ont besoin d'un soutien plus important. Ces programmes sont accessibles aux élèves qui ont bénéficié d'un programme modifié ou alternatif pendant leurs études secondaires et qui n'ont pas obtenu le DESO. Dans ce cas, l'admission peut être basée sur le statut d'étudiant adulte. Ces programmes



peuvent durer un ou deux ans et comprennent généralement au moins une possibilité de stage.

Si un étudiant envisage de poser sa candidature en tant qu'étudiant adulte (commençant un programme universitaire à l'âge de 19 ans), envisagez de discuter avec l'école secondaire de la possibilité de rester une année de plus afin de remplir les conditions d'âge requises pour s'inscrire à un programme d'études supérieures. L'étudiant peut également envisager de travailler pendant un an avant de s'inscrire à l'université en tant qu'étudiant adulte.

Quelques éléments à connaître sur les programmes d'enseignement supérieur les plus favorables :

- Les programmes portent des noms différents (ICEC, parcours de carrière, programme de formation professionnelle).
- Certains collèges exigent des étudiants qu'ils s'inscrivent au programme par l'intermédiaire du site central de candidature des collèges de l'Ontario (<https://www.ontariocolleges.ca/fr>); des frais sont exigés pour cette demande.
- D'autres établissements exigent que l'étudiant s'inscrive directement sur le site Web de l'établissement.
- Un entretien peut être exigé dans le cadre de la procédure de candidature ; le/la candidat(e) ne peut pas avoir le soutien d'un parent ou d'un éducateur

lors de cet entretien.

- La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 1^{er} février.
- Aucun transport n'est prévu pour se rendre à l'université.
- Les cours collégiaux sont répartis dans la journée ; les étudiants ne sont pas surveillés entre les cours.
- Les étudiants devront se déplacer de manière autonome sur le campus de l'université.
- Les programmes sont limités en nombre d'inscriptions et l'accès est compétitif.

Si vous envisagez de vous inscrire dans un établissement collégial assistez à des journées portes ouvertes et/ou à des visites de programmes.

Renseignez-vous auprès de votre enseignant d'orientation sur les programmes soutenus. Il/elle vous aidera à vous y retrouver dans les exigences et la procédure de candidature.

Le financement du Programme Passeport peut permettre de payer les frais d'inscription à l'université ; renseignez-vous auprès de votre coordinateur du Programme Passeport.

Liens vers des informations sur l'enseignement postsecondaire

1. **Intégration communautaire par l'éducation coopérative (ICEC).**
Pour trouver un établissement qui propose l'ICEC, suivez ce lien : <https://www.ontariocolleges.ca/fr/programs?q=CICE&page=0>
2. **George Brown - Programme de formation professionnelle** <https://www.georgebrown.ca/programs/college-vocational-program-a101>
3. **Collège Mohawk - Programme d'orientation professionnelle** <https://www.mohawkcollege.ca/programs/>

[preparatory-studies/cheminements-de-carriere-361](https://www.ontariocolleges.ca/fr/programs?q=CICE&page=0)

4. **Collège Algonquin - Assistance académique pour les adultes ayant des troubles du développement** options en personne et virtuelles) <https://www.algonquincollege.com/aaadd/>

Autres possibilités d'apprentissage

Vous et votre jeune adulte pouvez également vous renseigner auprès du bureau local des SOPDI sur les possibilités de formation continue. Les informations ci-dessous fournissent de plus amples détails sur les programmes offrant des possibilités d'apprentissage aux personnes ayant des troubles du développement et/ou des déficiences intellectuelles.

ABC Alpha pour la vie Canada

FORCES Compétences au Travail! aide les apprenants à développer des compétences clés en matière d'employabilité et de vie grâce à des ateliers gratuits et des cahiers d'exercices téléchargeables. Le programme se concentre sur des compétences clés telles que la motivation, l'attitude, la responsabilité, la gestion du temps, la lecture, le calcul et la confiance en soi. Ces compétences aident les travailleurs à s'adapter et à être motivés tout au long de leur emploi et lorsqu'ils entreprennent de nouveaux rôles ou de nouvelles carrières. Il s'agit d'un apprentissage à son propre rythme, avec 10 cahiers d'exercices téléchargeables et des vidéos qui expliquent les concepts. Le site Web comprend également de nombreuses autres boîtes à outils et activités destinées à soutenir le développement des compétences liées à l'employabilité. Suivez ce lien : <https://forcescompetencesautravail.ca/ressources/>

[ConnectAbility](#) est une autre ressource qui peut fournir des liens et des informations sur les possibilités d'apprentissage.

Conclusion



Nous avons débuté ce manuel par une note montrant que l'accès à l'emploi est un droit humain fondamental et un déterminant majeur de la santé ; nous avons parlé de l'emploi qui contribue au bien-être physique et mental, apporte une stabilité financière, un sentiment d'utilité et l'inclusion sociale. Et la recherche indique que les personnes ayant des troubles du développement peuvent et veulent travailler.

Ce livre vous apporte, en tant que lecteur, un certain nombre de stratégies et d'outils pour jeter les bases de l'exploration des intérêts, des passions, des goûts et des aversions de votre enfant en situation de handicap. Nous espérons que vous vous sentirez capables d'entamer et de poursuivre des conversations qui permettront à vos jeunes d'avoir accès à des opportunités de développement des

compétences en matière d'employabilité. Nous vous encourageons à impliquer les éducateurs et les membres de la famille, les prestataires de services et les autres personnes jouant un rôle dans la vie de votre enfant lors de ces conversations. Chacun a une responsabilité lorsqu'il s'agit de construire un avenir où l'emploi est un objectif viable pour votre enfant.

Un changement radical de mentalité est nécessaire pour toutes les personnes impliquées dans la vie d'un enfant ayant un trouble du développement et/ou une déficience intellectuelle. Nous espérons que le contenu de ce manuel a donné un nouveau ton à vos conversations sur l'avenir dont vous rêvez pour votre enfant ayant une déficience intellectuelle.



Annexe A

Informations et documents sur l'éducation du gouvernement de l'Ontario

1. L'éducation spéciale en Ontario de la maternelle à la 12e année

Pour toute information sur l'éducation spéciale en Ontario, vous devrez consulter le document : Éducation de l'enfance en difficulté en Ontario de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12e année ÉBAUCHE 2017. Ce document remplace les documents suivants :

- Normes concernant les plans pour l'enfance en difficulté des conseils scolaires (2000)
- Plan d'enseignement individualisé – Normes pour l'élaboration, la planification des programmes et la mise en œuvre (2000)
- Planification de la transition : Guide de ressources (2002)
- Le plan d'enseignement individualisé (PEI) : Guide de ressources (2004)

<https://files.ontario.ca/edu-special-education-policy-resource-guide-fr-2022-05-30.pdf>

2. Mémoires sur les politiques et procédures de planification de la transition du ministère de l'éducation

Voici quelques informations qui ont un impact sur l'éducation spéciale :

PPM 140 : Incorporation des méthodes d'analyse comportementale appliquée (ACA) dans les programmes des élèves atteints de troubles du spectre autistique (TSA)



« Cette note a pour but d'aider les conseils scolaires à utiliser l'analyse comportementale appliquée (ACA) comme approche pédagogique efficace dans l'enseignement aux nombreux élèves atteints de troubles du spectre autistique (TSA) footnote 2[2]. Elle établit un cadre politique qui appuie l'intégration des méthodes d'ACA dans les pratiques des conseils scolaires. Les approches pédagogiques fondées sur l'ACA peuvent aussi être efficaces chez d'autres élèves ayant d'autres besoins particuliers. »

<https://www.ontario.ca/fr/document/education-en-ontario-directives-en-matiere-de-politiques-et-de-programmes-8>

PPM 156 : Appuyer les transitions pour les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation

La présente note fournit aux conseils scolaires et aux écoles les nouvelles exigences concernant l'élaboration de plans de transition pour les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation de la maternelle à la 12^e année.

La planification efficace d'une transition est un processus important. Un plan de transition personnalisé qui correspond aux points forts et aux besoins d'un élève forme la base d'une expérience de transition réussie qui amène l'élève à faire preuve de résilience. La description des besoins d'un élève en matière de transition peut aussi être très utile pour l'élaboration de son profil. Il faut que l'application de ces exigences assure la continuité des programmes et des services fournis aux élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation et appuie l'amélioration du rendement des élèves ainsi que de leur bien-être.

<https://www.ontario.ca/fr/document/education-en-ontario-directives-en-matiere-de-politiques-et-de-programmes-25>

Planification intégrée (tri-ministérielle) de la transition pour les jeunes ayant des troubles du développement

« Le développement de plans de transition pour les élèves ayant des besoins particuliers nécessite souvent la collaboration de partenaires communautaires. Conscient de l'importance que revêt cette collaboration, le ministère de l'Éducation s'est engagé à travailler avec d'autres ministères – Services à l'enfance et à la jeunesse, Services sociaux et communautaires – pour renforcer et améliorer le continuum existant de soutien à la transition pour les jeunes ayant un handicap de développement. Depuis 2014, la planification intégrée de la transition est offerte à tout jeune (âgé de 14 ans ou plus) identifié comme ayant un handicap de développement tel que défini dans l'un des trois cadres de la législation ministérielle.

La planification intégrée de la transition veut que toutes les personnes qui appuient les jeunes ayant un handicap de développement travaillent en collaboration afin de faciliter une transition en douceur vers les itinéraires postsecondaires. La planification intégrée de la transition implique la direction d'école, le personnel enseignant, les élèves et leurs familles, ainsi que d'autres personnes appuyant le jeune, tel que des organismes communautaires et des fournisseurs de soins de santé. »

<https://www.ontario.ca/fr/document/education-de-lenfance-en-difficulte-en-ontario-guide-de-politiques-et-de-ressources-35>

3. Plan d'éducation individuel (PEI)

Les élèves qui ont été identifiés comme présentant un caractère exceptionnel par un CIPR doivent faire l'objet d'un PEI visant à soutenir leur apprentissage. L'école peut également élaborer un PEI si l'élève n'a pas été identifié comme étant en difficulté dans le cadre d'un CIPR.

Si l'élève suit un programme d'études alternatif, les attentes générales et spécifiques qui constituent le programme de l'élève seront incluses dans le PEI. Le PEI est considéré comme un « document vivant ». Si un élève atteint un objectif, le PEI peut être révisé pour refléter un nouvel objectif. Si l'élève éprouve des difficultés à atteindre un objectif, le PEI peut être révisé pour diviser l'objectif en sections plus faciles à gérer.

Le PEI doit comprendre l'évaluation des points forts et des besoins. Les points forts évalués de l'élève doivent être considérés comme des moyens pour l'élève d'accéder au curriculum (curriculum de l'Ontario ou curriculum alternatif). Les besoins évalués sont les domaines du programme d'études sur lesquels il faut se concentrer.

4. Crédits de l'école secondaire

Contrairement à l'école primaire, les élèves de l'école secondaire doivent satisfaire aux exigences du programme d'études pour pouvoir obtenir des crédits. Il existe des documents ministériels qui décrivent les attentes pour chaque cours. Les cours auront des attentes générales et des attentes spécifiques. Les documents relatifs au programme d'études sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.dcp.edu.gov.on.ca/fr/>

Exigences pour l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) :

Le DESO comprend 30 crédits obligatoires et des crédits à option. Pour en savoir plus, suivez ce lien :

<https://www.ontario.ca/fr/page/obtenir-le-diplome-detudes-secondaires>

Certificat d'études secondaires de l'Ontario (CESO) :

Le DESO peut être accordé si l'élève quitte l'école avec au moins 16 crédits (7 obligatoires, 7 au choix). Consultez le site Web de votre conseil scolaire local pour obtenir des informations spécifiques.

Certificat de rendement (CR)

Le CR peut être accordé si l'élève quitte l'école avec moins de 16 crédits exigés pour le DESO. Consultez le site Web du conseil scolaire de votre région pour obtenir des informations spécifiques.

Codes K

À l'école secondaire, chaque classe aura un code. Cela permet d'établir un calendrier, de suivre les crédits tentés, les crédits obtenus et les cours suivis. Pour les étudiants qui suivent un programme alternatif (non crédité), les écoles peuvent utiliser des codes K sur leur calendrier. Les codes K sont des codes ministériels, mais les attentes qu'ils contiennent sont développées localement et peuvent être fortement individualisées pour l'apprenant. Une liste des codes K est disponible ici : <https://www.dcp.edu.gov.on.ca/fr/repertoire-des-cours>

Annexe B

Liens pour l'annexe du Guide de la famille

1. Nations Unies - Article 27 - Travail et emploi

<https://www.un.org/development/desa/disabilities/convention-on-the-rights-of-persons-with-disabilities/article-27-work-and-employment.html#:~:text=States%20Parties%20recognize%20the%20right,accessible%20to%20persons%20with%20disabilities>

(notes en bas de page)

2. Déterminants sociaux de la santé et inégalités en santé

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/sante-population/est-determine-sante.html>

(notes en bas de page)

3. PWDA Language Guide: A guide to language about disability

<https://pwd.org.au/wp-content/uploads/2021/12/PWDA-Language-Guide-v2-2021.pdf>

(notes de bas de page)

4. Responding to Vulnerability

<https://www.communitylivingbc.ca/wp-content/uploads/Responding-to-Vulnerability.pdf> (footnotes)

5. Compétences transférables - Curriculum et ressources

<https://www.dcp.edu.gov.on.ca/fr/competences-transferables>

6. Centre de carrière Tufts - Liste de contrôle des intérêts

<https://cdn.careers.tufts.edu/wp-content/uploads/sites/100/2020/07/Interests-Checklist.pdf>

7. The Transition to Employment: What Parents Can Do Now

<https://www.pacer.org/transition/resource-library/publications/NPC-12.pdf>

Page 9

N'oubliez pas de consulter le module d'apprentissage de l'ODEN pour les familles et les soignants - Relever les attentes : entamer un parcours vers l'emploi pour plus de ressources [Relever les attentes : entamer un parcours vers l'emploi](#). - Le Réseau ontarien pour l'emploi des personnes handicapées (odenetwork.com)

8. Halton Pathways - Plan de parcours individuel (PPI)

<https://www.haltonpathways.ca/career-planning/individual-pathways-plan-ipp#:~:text=The%20Individual%20Pathways%20Plan%20is,at%20least%20twice%20each%20year>

9. Gouvernement de l'Ontario - Planification d'apprentissage et de carrière

<https://www.ontario.ca/fr/page/planification-dapprentissage-et-de-carriere>

10. myBlueprint

<https://myblueprint.ca/>

11. Intégration communautaire de l'Ontario - Mentorat Student Links

<https://communitylivingontario.ca/what-we-do/student-links/>

12. **Association canadienne de soutien à l'emploi - MentorHabilités Canada**
<https://www.supportedemployment.ca/fr/initiatives/mentorability/>
13. **Meilleurs amis du Canada**
<https://bestbuddies.ca/>
14. **The National Institute for Occupational Safety and Health - Staying Safe at Work**
<https://www.cdc.gov/niosh/docs/2016-159/default.html#:~:text=-Staying%20Safe%20at%20Work%20is,workers%2C%20and%20students%20with%20disabilities.>
15. **Gouvernement de l'Ontario - Accumulez les heures de service communautaire nécessaires au diplôme du secondaire**
<https://www.ontario.ca/fr/page/accumulez-les-heures-de-service-communautaire-necessaires-au-diplome-du-secondaire>
16. **Démarrer une entreprise d'été : étudiants**
<https://www.ontario.ca/fr/page/demarrer-une-entreprise-det-e-etudiants>
17. **Gouvernement de l'Ontario - Emploi Ontario**
<https://www.ontario.ca/fr/page/emploi-ontario>
18. **McMaster University - Summer camps legend Mark Haggarty retires**
<https://dailynews.mcmaster.ca/articles/summer-camps-legend-mark-haggarty-retires/>
19. **Société canadienne du syndrome de la trisomie 21 - Suivi des compétences d'employabilité**
https://cdss.ca/wp-content/uploads/2021/07/Employability-Skills-Tracker_notes.pdf
20. **Gouvernement du Canada - Compétences pour réussir**
<https://www.canada.ca/fr/services/emplois/formation/initiatives/competence-reussir.html>
21. **Career Professionals of Canada - Job Development: Un rôle vital dans notre profession**
<https://careerprocanada.ca/job-development-a-vital-role-in-our-profession/>
22. **Gouvernement du Canada - Classification nationale des professions**
<https://noc.esdc.gc.ca/Accueil/Bienvenue?GoCTemplateCulture=fr-CA>
23. **Parent Educational Advocacy Training Center - Liste de contrôle des aptitudes à la vie quotidienne**
<https://peatc.org/wp-content/uploads/2021/07/Independent-Living-Life-Skills-Checklist-Book-let-ENGLISH-Interactive.pdf>

Page 17

Vous pouvez consulter le module d'apprentissage de l'ODEN pour les familles et les soignants - [Relever les attentes : Entamer un parcours vers l'emploi -Le Réseau ontarien pour l'emploi des personnes handicapées \(odenetwork.com\)](#) pour consulter une liste de tâches ménagères adaptées à l'âge.

24. **Chunking Tasks**
<https://learn.beaconforschools.com/learn/chunking-tasks/>
25. **Hôpital pour Enfants Hasbro - Développement de la motricité fine et globale**
https://www.lifespan.org/sites/default/files/2023-02/HCH-Fine%2B-Gross-Skills_infographic.pdf
26. **A Parent's Guide to Social Media**
<https://withall.org/wp-content/uploads/2023/11/WithAlls-A-Parents-Guide-to-Social-Media-updated.pdf>
27. **Social media: What parents should know**
https://caringforkids.cps.ca/handouts/behavior-and-development/social_media

28. **Community Living British Columbia - I Can Be Safe Online**
<https://www.communitylivingbc.ca/resources/safeguards-resources/i-can-be-safe-online/#:~:text=ICanBeSafeOnline.com%20was%20created%20as,and%20connecting%20with%20their%20community>
29. **Guides pour les parents de ConnectSafely**
https://connectsafely.org/parent-guides/?gad_source=1&gclid=Cj0KCQjws560BhCuARIsAHMqEOft-dXV6v7LKoJWyoDNwvQjZHKkcME-icGr41XEINGHB6Ooq-VqAS-CekaAjx2EALw_wcB
30. **How Scaffolding Helps Build Executive Function Skills**
<https://pathways.org/scaffolding-helps-build-executive-function-skills/#:~:text=The%20effectiveness%20of%20scaffolding%20hinges,decrease%20the%20level%20of%20support.&text=Scaffolding%20allows%20parents%20to%20adjust%20their%20support%20based%20on%20the%2>
(notes en bas de page)
31. **Developmental Services Ontario - Technology and your Housing Plan (La technologie et votre plan de logement)**
<https://www.sopdi.ca/fr/housing/welcome-to-the-dso-housing-toolkit/welcome-to-the-dso-housing-toolkit-step-1>
32. **Job Accommodation Network**
<https://askjan.org/>
33. **Developmental Services Ontario - Services financés**
<https://www.sopdi.ca/fr/funded-services>
34. **COMMENT LACER SES CHAUSSURES - Facile pour les enfants!**
<https://www.youtube.com/watch?v=c79wsBqDW1A>
35. **Ces 10 mannequins handicapés changent le visage de l'industrie de la mode**
<https://newzhook.com/story/disability-disabled-femme-modèles-fashion-gucci-voguemadeline-stuart-carola-insolera-emily-barker-el-lie-goldstein-zebedee-management/>
36. **Disabled-Led Brands to Shop from This 2021**
<https://accessnow.com/blog/disabled-led-brands-to-shop-from-this-2021/>
37. **CBC News - Sky's the limit for Nova Scotian fashion designer with Down syndrome**
<https://www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/marie-webb-down-syndrome-online-store-fashion-designer-1.6052278>
38. **Disability Horizons - Andy's Kars: the garage that repairs cars and... people's lives**
<https://disabilityhorizons.com/2011/07/andys-kars-the-garage-that-repairs-cars-and-peoples-lives/>
39. **Cette animation montre le parcours émouvant d'un homme ayant la trisomie 21**
<https://lbbonline.com/news/this-animation-shares-the-touching-journey-of-a-man-with-down-syndrome>
40. **The Mutes: The band with Intellectual Disabilities**
<https://www.youtube.com/watch?v=bU0ts-hD7gs>
41. **Goh Chok Tong Enable Fund - L'amour de l'animation permet à un illustrateur ayant une déficience intellectuelle légère de trouver le héros qui sommeille en lui.**
<https://www.gctenablefund.sg/2018/04/22/love-for-animation-helps-illustrator-with-mild-intellectual-disability-find-the-hero-within/>

42. **Special Olympics – On World DS Day: Celebrating Athletes with Down Syndrome—Who Prove Their Power, Ability Through Sports**
<https://www.specialolympics.org/stories/news/on-world-ds-day-celebrating-athletes-with-down-syndrome-who-prove-their-power-ability-through-sports>
43. **10 influenceurs et professionnels canadiens ayant la trisomie 21**
<https://www.qicreative.com/blog/canadian-influencers-and-professionals-with-down-syndrome>
44. **BBC – The autistic vet who proved her doubters wrong**
<https://www.bbc.com/news/uk-england-humber-61421685>
45. **Capacités spéciales - Les serres peuvent puiser dans un réservoir de talents précieux en recrutant des employés handicapés.**
<https://www.greenhousemag.com/article/labor-special-abilities/>
46. **Projet SEARCH : Préparer les étudiants au marché du travail**
<https://hollandbloorview.ca/stories-news-events/stories/project-search-getting-students-workforce-ready>
47. **London Police Service – World Down Syndrome Day serves as a reminder that our differences should always be embraced & celebrated**
https://www.facebook.com/story.php/?story_fbid=832717148885579&id=100064419050396
48. **Un homme de Regina ayant une déficience intellectuelle réalise le rêve de sa vie en travaillant pour le service des incendies**
<https://creativeoptionsregina.ca/re-gina-man-avec-un-handicap-intellectuel-réalise-le-rêve-de-toute-une-vie-de-travailler-pour-les-pompiers-service-des-incendies/>
49. **APM - L'histoire de Maddy**
<https://www.youtube.com/watch?v=oqYBs587VpM>
50. **Employable Me Digital Exclusive: Goodlife Fitness**
<https://www.youtube.com/watch?v=XwFvnsvGimg>
51. **Southern New Hampshire University - Qu'est-ce que le capital social et pourquoi est-il si important?**
<https://www.snhu.edu/about-us/newsroom/business/what-is-social-capital>
52. **MyPATH - Transition de la 8e à la 9e année**
<https://www.pathtosuccess.ca/grade-8-9-transition>
53. **Milestones Autism Resources - L'échelle des 5 points : Un outil pour apprendre les émotions et les stratégies d'apaisement**
<https://www.milestones.org/map/browse-articles/the-5-point-scale-a-tool-to-learn-emotions-and-calming-strategies>
54. **CEAFO - Ressources**
<https://www.cafco-ceafo.ca/fr/ressources/>
55. **Les zones de régulation**
<https://zonesofregulation.com/>
56. **How to Teach Problem-Solving Skills to Your Child: A Guide for Every Age**
<https://www.familycentre.org/news/post/how-to-teach-problem-solving-skills-to-your-child-a-guide-for-every-age>
57. **Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle**
<https://www.sopdi.ca/fr/>
58. **Partners for Planning – Planning Network**
<https://www.planningnetwork.ca/resources/action-guide-to-hiring-support-workers>
59. **Emmener nos enfants au travail**
<https://www.studentscommission.ca/fr/events/>

60. **Project SEARCH - Un programme de formation de l'école au travail**
<https://projectsearchcanada.org/index.html>
61. **The Weeklyish - School Coffee Carts Aren't Inclusion**
<https://weeklyish.substack.com/p/school-coffee-carts-arent-inclusion>
62. **ODEN - Projet de stratégie pour la réussite des jeunes**
<https://www.odenetwork.com/initiatives/youth-success-strategy/>
63. **Société canadienne du syndrome de la trisomie 21 - Programme de bien-être Mindsets**
<https://cdss.ca/fr/mindsets/>
64. **Gouvernement de l'Ontario - Emploi Ontario**
<https://www.ontario.ca/fr/page/emploi-ontario>
65. **Réseau ontarien pour l'emploi des personnes handicapées**
<https://www.odenetwork.com/>
66. **First Work**
<https://firstwork.org/>
67. **Profil d'intérêt O*NET**
<https://www.mynextmove.org/explore/ip>
68. **WorkBC - Vidéos sur les carrières**
<https://www.workbc.ca/plan-career/career-trek-videos>
69. **Career Professionals of Canada - Job Development: A Vital Role in Our Profession**
<https://careerprocanada.ca/job-development-a-vital-role-in-our-profession/>
70. **Planning Network - Planning for Adulthood**
<https://www.planningnetwork.ca/resources/planning-for-adulthood-action-guide>
71. **Holland Bloorview - Personalized Transition Plan: My evolving journey into young adulthood**
<https://hollandbloorview.ca/sites/default/files/2023-11/PersonalizedTransitionPlan-20231115.pdf>
72. **Connections - A guide to transition planning for parents of children with a developmental disability**
<https://www.class.on.ca/wp-content/uploads/Transition-Planning.pdf>
73. **Life Beyond School - Documents de planification de transition**
<https://sites.google.com/limestone.on.ca/ldsblifebeyondschool/starting-to-plan/transition-planning-documents?authuser=0>
74. **L'Association canadienne de soutien à l'emploi - Faire progresser l'égalité d'accès en milieu de travail pour les personnes ayant une déficience intellectuelle**
<https://www.supportedemployment.ca/fr/advancing-equal-access-in-the-workplace-for-persons-who-experience-intellectual-disability/>
75. **Parent Educational Advocacy Training Center - Set an Employment Destination and Map a Course to Get There**
<https://www.pacer.org/transition/resource-library/publications/NPC-13.pdf>
76. **Société canadienne du syndrome de la trisomie 21 - Manuel de planification de l'emploi pour les personnes ayant la trisomie 21**
https://cdss.ca/wp-content/uploads/2021/04/Employment_Planning_Workbook.pdf
77. **Family Support Network for Employment - Parcours d'apprentissage vers l'emploi**
<https://fsne.ca/courses/learning-path-to-employment/>

78. **Next Steps for Improvement – Identifying the Gaps Between Education and Employability in Ontario**
<https://www.hrupa.ca/wp-content/uploads/2020/10/WDTW-whitepaper-May31-final.pdf>
79. **L'Association canadienne de soutien à l'emploi - Faire progresser l'égalité d'accès en milieu de travail pour les personnes ayant une déficience intellectuelle**
<https://www.supportedemployment.ca/fr/advancing-equal-access-in-the-workplace-for-persons-who-experience-intellectual-disability/>
(note de bas de page)
80. **Comment les étudiants en situation de handicap peuvent-ils acquérir une expérience professionnelle pendant leurs études secondaires ou supérieures?**
<https://www.washington.edu/access-computing/how-can-students-disabilities-gain-work-experience-while-high-school-or-college>
81. **Intégration communautaire de l'Ontario - Mentorat Student Links**
<https://communitylivingontario.ca/what-we-do/student-links/>
82. **L'Association canadienne de soutien à l'emploi - MentorHabilités Canada**
<https://www.supportedemployment.ca/fr/initiatives/mentorability/>
83. **Mentoring Youth with Disabilities**
<https://ontariomentoringcoalition.ca/resources/topic/mentoring-youth-with-disabilities/>
84. **Société canadienne du syndrome de la trisomie 21 - Esprit et corps, des réponses à vos questions**
<https://cdss.ca/wp-content/uploads/2021/04/Mind-and-Body-French.pdf>
85. **Supporting Youth with Disabilities – Healthy Boundaries**
<https://tascc.ca/supporting-youth-with-disabilities/healthy-boundaries/>
86. **The Ontario Volunteer Centre Network**
<https://ovcn.ca/volunteering/find-my-volunteer-centre>
87. **Knowledge Development Centre - Un pas en avant : guide pour l'intégration des bénévoles atteints de déficience intellectuelle**
<https://www.sourcesbl.ca/node/1382>
88. **The Volunteer Well**
<https://volunteer-well.org/>
89. **Gouvernement de l'Ontario - Votre guide de la Loi sur les normes d'emploi**
<https://www.ontario.ca/fr/document/votre-guide-de-la-loi-sur-les-normes-demploi-0/heures-de-travail>
90. **MagnusCards**
<https://www.magnusmode.com/fr>
91. **MagnusCards x Barrie Transit**
<https://www.magnusmode.com/fr/inclusion-partners/magnus-x-barrie-transit/>
92. **Discover my Route**
<https://discovermyroute.com/#::~:-text=LEARN%20HOW%20TO%20RIDE%20THE%20TTC&text=DiscoverMyRoute%20is%20a%20travel%20training,the%20TTC%20on%20their%20own!>
93. **HOW TO CROSS THE STREET SAFELY for all abilities**
<https://www.youtube.com/watch?v=24LjenxwLNw>
94. **Behavioral Innovations – Non-Speaking Autism: How to Improve Communication Skills in Children with ASD**
<https://behavioral-innovations.com/blog/non-speaking-autism-improve-communication-skills-children-asd/>

95. **ErinoaKids – Communication Temptation**
<https://erinoakkids.ca/getmedia/02-49ce08-8b55-48b8-818e-786d0fb-f7e24/000109-AODA-Communication-Temptation.pdf>
96. **L'Association canadienne de soutien à l'emploi - Hébergement**
<https://www.supportedemployment.ca/fr/hrtoolkit/accommodations/>
97. **Centers for Disease Control and Prevention - Un nouveau programme aide les travailleurs ayant des déficiences intellectuelles et des troubles du développement à apprendre comment rester en sécurité au travail**
https://blogs.cdc.gov/niosh-science-blog/2016/11/02/staying_safe_at_work/
98. **39 Simple Ways to Celebrate Your Child's Success**
<https://specialedresource.com/ways-to-celebrate-your-childs-success#:~:text=39%20Simple%20Ways%20to%20Celebrate%20Your%20Child%E2%80%99s%20Achievements,...%208%20%238%20Achievement%20System%3A%20...%20More%20items>
99. **Gouvernement de l'Ontario - Emploi Ontario**
<https://www.ontario.ca/fr/page/emploi-ontario>
100. **Medium – Let's start over, shall we? Entrepreneurship vs self-employment.**
<https://fundilemcoyi.medium.com/lets-start-over-shall-we-entrepreneurship-vs-self-employment-2b894d5193c7>
101. **Démarrer une entreprise d'été : étudiants**
<https://www.ontario.ca/fr/page/demarrer-une-entreprise-dete-etudiants>
102. **Gouvernement de l'Ontario - Entreprise d'été : annuaire**
<https://www.ontario.ca/fr/document/entreprise-dete-annuaire>
103. **Niam Jain - ARTISTE | AMBASSADEUR DE MARQUES | ENTREPRENEUR**
<https://www.niamjainshop.com/>
104. **Windsor Star – Local clothing designer named a Canadian Down Syndrome Hero**
<https://windsorstar.com/news/local-clothing-designer-named-a-canadian-down-syndrome-hero>
105. **Meet Anthony, a guy with autism and his own delivery business**
<https://youtu.be/Yv5nzgrYB-IQ?si=NzrXfgS7gb-tKDGGe>
106. **Mikey Hamm – Meet Anthony, a guy with autism and his own delivery business**
<https://www.youtube.com/watch?v=4t9kNqcBeRo&t=1s>
107. **Mikey Hamm – Meet Brad, a guy with autism who builds things**
<https://www.youtube.com/watch?v=Z7ottPhn0QU>
108. **The Globe and Mail – How a love of construction toys helped change the life of a man with autism**
<https://www.youtube.com/watch?v=w5rFzCyrFM8>
109. **Mikey Hamm – Meet Sean, a guy with autism who loves trains**
<https://www.youtube.com/watch?v=l-HrK3VLO2g>
110. **John's Crazy Socks: On A Mission To Spreading Happiness**
<https://www.youtube.com/watch?v=dzPvxz1oUEA>
111. **Colletley's Cookies (6) Bags Crispy Cookies on QVC**
https://youtu.be/IE_j9gm-VrhE?si=Yv9yYzBwZgLzwYdc

112. **Be Kind to Everyone**
<https://bekindtoeveryone.com/>
113. **Planning Network - Le régime enregistré d'épargne-invalidité**
https://www.planningnetwork.ca/resources/what-is-an-rd-sp?gad_ =1&gclid=Cj0KCQjw8MG-1BhCoARIsAHxSiQka4mEnLhkcPKh-9feswwBF9oexAWJu899NGosLZQk-gohnJyTEHGbvkaAjfMEALw_wcB
114. **CBT Associates - What is a psychoeducational assessment and how can it help my child?**
<https://www.cbtassociates.com/what-is-a-psychoeducational-assessment-and-how-can-it-help-my-child/>
115. **Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle**
<https://www.sopdi.ca/fr/>
116. **Gouvernement de l'Ontario - Programme Passeport pour adultes ayant une déficience intellectuelle**
<https://www.ontario.ca/fr/page/programme-passeport-pour-adultes-ayant-une-deficience-intellectuelle>
117. **EMeantalHealth.ca - Évaluation psychoéducative**
<https://www.ementalhealth.ca/Ontario/Psychoeducational-Assessment/index.php?m=head-ing&ID=453#:~:text=This%20is%20paid%20for%20by,is%20usually%20the%20quickest%20option>
(note de bas de page)
118. **Gouvernement de l'Ontario - Soutien du revenu du POSPH**
<https://www.ontario.ca/fr/page/soutien-du-revenu-du-posph>
119. **Gouvernement de l'Ontario - Programme ontarien des services en matière d'autisme**
<https://www.ontario.ca/fr/page/programme-ontarien-des-services-en-matiere-dautisme>
120. **Gouvernement de l'Ontario - Services particuliers à domicile**
<https://www.ontario.ca/fr/page/services-particuliers-domicile>
121. **Gouvernement de l'Ontario - Programme d'aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave**
<https://www.ontario.ca/fr/page/programme-daide-legard-denfants-qui-ont-un-handicap-grave>
122. **Gouvernement de l'Ontario - Soutien du revenu du POSPH**
<https://www.ontario.ca/fr/page/soutien-du-revenu-du-posph>
(notes en bas de page)
123. **Planning Network**
<https://www.planningnetwork.ca/resources/p4pca-landing-page>
124. **Planning Network - webcasts en ligne GRATUITS**
<https://www.planningnetwork.ca/>
125. **Ministère des collèges et universités de l'Ontario - Alphabétisation et formation de base (AFB)**
<https://www.tcu.gov.on.ca/fre/eopg/programs/lbs.html>
126. **Collèges de l'Ontario**
<https://www.ontariocolleges.ca/fr>
127. **Collèges de l'Ontario - Trouver un programme**
<https://www.ontariocolleges.ca/fr/programmes?q=education&page=0>
128. **Collège George Brown - Le programme de formation professionnelle (A101)**
<https://www.georgebrown.ca/programs/college-vocational-program-a101>
129. **Collège Mohawk - Parcours professionnels - 361**
<https://www.mohawkcollege.ca/programs/preparatory-studies/ca-reer-pathways-361>

- 130. Collège Algonquin - Assistance académique pour les adultes ayant des troubles du développement**

<https://www.algonquincollege.com/aaadd/>

- 131. FORCES Compétences au travail - Série sur les personnes aux capacités diverses**

<https://upskillsforwork.ca/resources/#getstarted>

- 132. ConnectAbility**

<https://connectability.ca/en/>

De l'annexe A

- 133. Éducation de l'enfance en difficulté en Ontario de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12^e année - Guide de politiques et de ressources**

<https://www.ontario.ca/fr/document/education-de-lenfance-en-difficulte-en-ontario-guide-de-politiques-et-de-ressources-pour>

- 134. Gouvernement de l'Ontario - Politique/Programmes Note 140**

<https://www.ontario.ca/fr/document/education-en-ontario-directives-en-matiere-de-politiques-et-de-programmes-8>

- 135. Gouvernement de l'Ontario - Politique/Programmes Note 156**

<https://www.ontario.ca/fr/document/education-en-ontario-directives-en-matiere-de-politiques-et-de-programmes-25>

- 136. Gouvernement de l'Ontario - Planification intégrée (triministérielle) de la transition pour les jeunes ayant un handicap de développement**

<https://www.ontario.ca/fr/document/education-de-lenfance-en-difficulte-en-ontario-guide-de-politiques-et-de-ressources-35>

- 137. Gouvernement de l'Ontario - Curriculum et ressources : Découvrez ce que les élèves apprennent**

<https://www.dcp.edu.gov.on.ca/fr/>

- 138. Gouvernement de l'Ontario - Obtenir le diplôme d'études secondaires**

<https://www.ontario.ca/fr/page/obtenir-le-diplome-detudes-secondaires>

- 139. Gouvernement de l'Ontario - Répertoire des cours, Annexe D. Liste des codes des cours composés d'attentes différentes, ne donnant pas droit à des crédits**

<https://www.dcp.edu.gov.on.ca/fr/repertoire-des-cours/annexe-d>

- 140. Timbres de Pâques - À propos du programme Access 2 Card**

https://easterseals.ca/en/access-2-card-program/?gclid=C-j0KCQjwv7O0BhDwARIsAC0s-jWPU56QzkqiZwXU2pz_-hKc-FiRFtiUg8eMCQAmIYnP4WxrVx-Ma2JDZoaAm_kEALw_wcB

- 141. Gouvernement de l'Ontario - Programme d'aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave**

<https://www.ontario.ca/fr/page/programme-daide-legard-denfants-qui-ont-un-handicap-grave>

- 142. Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle**

<https://www.sopdi.ca/fr/>

- 143. Gouvernement de l'Ontario - Répertoire des cours, Annexe D. Liste des codes des cours composés d'attentes différentes, ne donnant pas droit à des crédits**

<https://www.dcp.edu.gov.on.ca/fr/repertoire-des-cours/annexe-d>

144. Timbres de Pâques - Préparation à une réunion du CIPR - Conseils pour les parents

<https://education.easterseals.org/preparing-for-an-iprc-meeting-tips-for-parents/#::~text=The%20Identification%2C%20Placement%20and%20Review,the%20decision%20is%20reviewed%20annually>

145. Gouvernement de l'Ontario - Plans d'enseignement individualisé

<https://www.ontario.ca/fr/page/plans-denseignement-individualise>

146. Gouvernement de l'Ontario - Tracer son itinéraire vers la réussite : Programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie pour les écoles de l'Ontario

<https://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/cps/CreatingPathwaysSuccessFr.pdf>

147. L'Association canadienne de soutien à l'emploi - The Importance of Natural Supports

<https://www.supportedemployment.ca/resources/service-providers/resource-hub/the-importance-of-natural-supports/>

148. Gouvernement de l'Ontario - Programme ontarien des services en matière d'autisme

<https://www.ontario.ca/fr/page/programme-ontarien-des-services-en-matiere-dautisme>

149. Gouvernement de l'Ontario - Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées

<https://www.ontario.ca/fr/page/programme-ontarien-de-soutien-aux-personnes-handicapees>

150. Gouvernement de l'Ontario - Obtenir le diplôme d'études secondaires

<https://www.ontario.ca/fr/page/obtenir-le-diplome-detudes-secondaires>

151. Gouvernement de l'Ontario - Programme Passeport pour adultes ayant une déficience intellectuelle

<https://www.ontario.ca/fr/page/programme-passeport-pour-adultes-ayant-une-deficience-intellectuelle>

152. Gouvernement de l'Ontario - Services particuliers à domicile

<https://www.ontario.ca/fr/page/services-particuliers-domicile>

153. Gouvernement du Canada - Classification nationale des professions

<https://noc.esdc.gc.ca/Accueil/Bienvenue?GoCTemplateCulture=fr-CA>

154. Gouvernement de l'Ontario - Planification de la transition pour l'éducation de l'enfance en difficulté

<https://www.ontario.ca/fr/document/education-de-lenfance-en-difficulte-en-ontario-guide-de-politiques-et-de-ressources-34>

Glossaire

Access 2 Card (Timbres de Pâques)

Cette carte permet de réduire le coût des lieux de divertissement éligibles. La présentation de cette carte dans les lieux éligibles permet à la personne de confiance de bénéficier d'une entrée gratuite. Le titulaire de la carte paiera le plein tarif. Vous devez payer un frais pour obtenir cette carte.

https://easterseals.ca/en/access-2-card-program/?gclid=Cj0KCQjwv7O0BhDwARIsAC0sjWPU56QzkqiZwXU2pz-hKcFiRFtiUg8eMCQAmlYnP4WxrVxMa2JDZoaAm_kEALw_wcB

Programme d'aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave (AEHG)

L'AEHG est un soutien financier accordé aux familles éligibles d'enfants (17 ans et moins) ayant des handicaps graves. Le montant de l'aide financière peut dépendre du revenu familial.

<https://www.ontario.ca/fr/page/programme-daide-legard-denfants-qui-ont-un-handicap-grave>

Certificat de rendement (CR)

Le certificat de rendement est destiné aux élèves qui quittent l'école secondaire mais qui n'ont pas obtenu les crédits requis pour recevoir le certificat d'études secondaires de l'Ontario (CESO). Consultez le site Web de votre conseil scolaire pour plus de renseignements.

Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (SOPDI)

Les SOPDI sont le point d'accès unique au soutien et aux services gouvernementaux dans le secteur du développement des adultes. Les candidatures peuvent être déposées dès l'âge de 16 ans et, en cas d'éligibilité, à partir de 18 ans. <https://www.sopdi.ca/fr/>

Cours code K de l'école secondaire

Les codes K sont des codes approuvés par le ministère de l'éducation qui doivent être utilisés pour programmer des cours secondaires alternatifs. Les codes K ne permettent pas d'obtenir un crédit. Bien que les codes K soient approuvés par le gouvernement, le programme alternatif décrit dans le code est développé localement par le conseil scolaire.

<https://www.dcp.edu.gov.on.ca/fr/repertoire-des-cours/annexe-d>

Comité d'identification, de placement et de réexamen de l'identification (CIPR)

Un CIPR est un comité qui décide si un étudiant doit être considéré comme ayant un caractère exceptionnel selon les catégories établies par le ministère de l'éducation

<https://education.easterseals.org/preparing-for-an-iprc-meeting-tips-for-parents/#:~:text=The%20Identification%2C%20Placement%20and%20Review,the%20decision%20is%20reviewed%20annually.>

Plan d'enseignement individualisé (PEI)

Un PEI est un document écrit qui décrit les points forts et les besoins évalués, ainsi que les adaptations, les modifications et/ou les programmes d'études alternatifs. Un PEI doit être élaboré pour un élève identifié comme étant en difficulté par un CIPR. Un PEI peut également être élaboré pour un élève qui n'a pas été identifié comme présentant un caractère exceptionnel dans le cadre d'un CIPR.

<https://www.ontario.ca/fr/page/plans-denseignement-individualise>

Plan de parcours individuel (PPI)

S'appuyant sur le portfolio de cheminement de la maternelle à la 6e année, le plan de parcours individuel (PPI) prend le relais de la 7e à la 12e année. Le PPI est généralement basé sur le Web et permet aux étudiants d'apporter des réflexions, des artefacts et un plan pour leur avenir. <https://www.edu.gov.on.ca/eng/document/politique/cps/creatingpathwayssuccess.pdf>

Soutiens naturels

Les soutiens naturels sont les personnes qui entourent votre enfant et qui peuvent l'aider à améliorer sa qualité de vie. Ils peuvent être source d'inclusion sociale et d'appartenance dans divers environnements. Les soutiens naturels peuvent être des collègues de travail, des membres de la communauté, des amis et des membres de la famille.

<https://www.supportedemployment.ca/fr/resources/service-providers/resource-hub/the-importance-of-natural-supports/>

Programme ontarien des services en matière d'autisme

Le POSA est un programme gouvernemental destiné aux enfants (âgés de moins de 18 ans) qui se trouvent sur le spectre de l'autisme. Pour s'inscrire

au POSA, l'enfant doit être âgé de moins de 18 ans, vivre en Ontario et avoir reçu un diagnostic écrit d'autisme de la part d'un professionnel qualifié. Pour plus d'informations : <https://www.ontario.ca/> <https://www.ontario.ca/fr/page/programme-ontarien-des-services-en-matiere-dautisme>

Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH)

L'aide au revenu du POSPH est un montant mensuel destiné à couvrir les dépenses de la vie quotidienne. La demande commence à l'âge de 17,5 ans et, si elle est approuvée, elle commencera à l'âge de 18 ans.

<https://www.ontario.ca/fr/page/programme-ontarien-de-soutien-aux-personnes-handicapees>

Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO)

Le DESO a des exigences spécifiques concernant le nombre de crédits et les catégories auxquelles ces cours répondent. Certains crédits sont obligatoires, d'autres peuvent être optionnels. Il existe d'autres conditions d'obtention du diplôme en fonction de la date à laquelle l'élève a commencé l'école secondaire.

<https://www.ontario.ca/fr/page/obtenir-le-diplome-detudes-secondaires>

Certificat d'études secondaires de l'Ontario (CESO)

Le DESO est accessible aux élèves qui quittent l'école secondaire sans avoir obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires, mais qui ont les crédits requis pour obtenir le DESO. Consultez le site Web de votre conseil scolaire pour obtenir des informations spécifiques.

Financement des passeports

Le financement du Programme Passeport est disponible pour les adultes (18 ans et plus) qui sont éligibles aux SOPDI. Il s'agit d'un programme de remboursement destiné à aider les bénéficiaires à participer à la vie de leur communauté.

<https://www.ontario.ca/fr/page/programme-passeport-pour-adultes-ayant-une-deficience-intellectuelle>

Programme des services particuliers à domicile (PSPD)

Il s'agit d'un programme de remboursement destiné aux familles d'enfants (17 ans et moins) en situation de handicap. Ce montant peut être utilisé pour acheter des aides et des services afin d'aider les familles à s'occuper de leur enfant et à participer à des activités au sein de leur communauté ou à la maison.

<https://www.ontario.ca/fr/page/services-particuliers-domicile>

Classification nationale des professions (CNP)

Il s'agit d'une base de données canadienne normalisée utilisée pour décrire chaque profession sur le marché du travail. Chaque profession a un code CNP. La base de données décrira les compétences et les qualifications nécessaires pour effectuer ce travail. La base de données comprend des emplois de niveau débutant ne nécessitant pas de diplôme d'études secondaires, ainsi que des emplois nécessitant une formation postsecondaire spécifique. (<https://noc.esdc.gc.ca/Accueil/Bienvenue?GoCTemplateCulture=fr-CA>)

Plans de transition

Tous les élèves bénéficiant d'un PEI doivent avoir un plan de transition inclus dans leur PEI. Le plan de transition doit prévoir l'action de transition, qui est responsable de cette action et de son calendrier.

<https://www.ontario.ca/fr/document/education-de-lenfance-en-difficulte-en-ontario-guide-de-politiques-et-de-ressources-34>





1-866-280-ODEN (6336) • info@odenetwork.com